ISSN 0825-8201

Premier's Council on the Status of Disabled Persons

Annual Report 1986/87

Decade of Disabled Persons

88-01626/

To the Honourable Richard B. Hatfield
Premier
Province of New Brunswick

Sir:

I have the honour to present to you the fifth Annual Report of the Premier's Council on the Status of Disabled Persons. This report covers the fiscal year ending March 31, 1987.

Respectfully submitted,

(Mr.) Beverley G. Hallam
Chairperson

MESSAGE FROM THE CHAIRPERSON

"Remember why the man in the wheelchair gave up four years of his life," said Rick Hansen to the 50,000 people celebrating the completion of his "Man in Motion" tour.

Remember also that Rick has his degree in physical education, a job, and was a world class wheelchair marathon athlete long before he chose to start his incredible adventure to raise awareness of the potential of people in overcoming disabilities and realizing their dreams.

Rick knows that the basic problem is that society does not intentionally discriminate with any ill will towards people with disabilities, but that society is essentially indifferent and unaware of the of the potential of people with all types of disabilities.

People with disabilities all must have choices in their lives - even if they are the wrong ones. Often we learn from our mistakes; in fact we all must learn to deal effectively with failure and not blame others for our own shortcomings. People with disabilities must have choices, control over their own lives, if they are ever to achieve their dreams and meaningful participation in their community. This is often called allowing people with disabilities the "dignity of risk" - the right to make choices, the right to make mistakes despite society's concern for their safety and security.

Amazingly, though, many people with disabilities have succeeded in life despite these barriers and have learned to assert their independence and control of their own lives when given the opportunity; sometimes even without. Now we have the Charter of Rights and Freedoms and Human Rights legislation to protect all citizens.

Ed Roberts contracted polio when he was a youngster in the 50's. This left him in an electric wheelchair that could recline into a bed, with a built-in respirator since he sometimes could not breathe. Daily, he needed someone to help him dress, feed, transfer and toilet. The Department of Vocational Rehabilitation declared that he was unemployable because he was not "rehabilitated". He needed ongoing support services - probably in an institution.

Ed, and others like him, managed to get enrolled in university and he earned his PhD in Psychology, got married, has children and built his own home. He is also the California Director of Vocational Rehabilitation, with a staff of over 2,000.

Ed and his fellow disabled classmates at Berkeley knew that if they were going to live in the community, they would need ongoing suppport services like attendant care, transportation, information, and so on. They created the first "independent living center" that employed people with disabilities to organize and manage the services not only for themselves but for seniors, blind, deaf and others. They also became very skilled lobbyists on behalf of people with all types of disabilities. There are now over 200 independent living centers in the United States.

In Canada we have strong national volunteer associations, often administered by disabled persons, who are developing these services throughout the country with all levels of government. Advocates for both mentally ill and mentally handicapped persons have been very successful in moving people with these disabilities out of institutions into their communities with a network of supervision, life skill coaches, work trainors and other community-based services. These services are sometimes administered by Community Living Boards who someday may have the same status as hospital and school boards.

Ed Roberts was the keynote speaker in Winnipeg at the Canadian Congress of Rehabilitation that set the stage for the International Year of Disabled Persons in 1981. When jokingly asked what he really wanted to do with his life now that he was "rehabilitated", he said he wanted to make major movies depicting people with disabilities as ordinary citizens as in "Coming Home" where John Voight played a returning paraplegic Vietnam War veteran co-starring with Jane Fonda. Society needs to be made aware of the full potential of persons with disabilities through the powerful medium of television and major motion pictures.

Roy Bonasteill on his CBC television show "Man Alive" has featured several successful people with severe disabilities. One of the first was with Sondra Dymond, who was born with severe cerebral palsy that caused her to writhe constantly in her wheelchair and her speech was very slurred and difficult to understand at first. She said, "I'm not what you see. Inside I am a woman with needs, feelings and dreams. My disability is only a part of me." She is a practising psychologist.

In New Brunswick, our lives have been touched by several famous people with disabilities: **President Roosevelt** spent his summers on Campobello Island; **Terry Fox** ran through our province almost unnoticed, but his dream came true; **Steve Fonyo** completed Terry's quest for awareness and securing funds for cancer research; **Marlee Matlin** won an Oscar for her role in "Children of a Lesser God" filmed in Saint John and surrounding areas; **Rick Hansen**, when arriving in Port Elgin on his "Man in Motion" tour, said,

> "We hope that, as a result of the tour, all of you will join with us in your own way in your communities to help break down some of those barriers that stand in the way of disabled persons and their potential."

Our members and staff will continue to work towards this goal.

Respectfully submitted,

B. G. Hallam
Chairperson

Did you know that . . .

. . . inventor THOMAS EDISON had a learning disability?

. . . the Vice-President of United Airlines, ROBERT SIMPSON, has cerebral palsy?

. . . author HELEN KELLER was both deaf and blind?

. . . hockey star BOBBY CLARKE has diabetes?

. . . the artist VINCENT VAN GOGH was mentally ill?

. . . musician RAY CHARLES is blind?

. . . former United States President FRANKLIN D. ROOSEVELT had polio?

. . . composer LUDWIG VAN BEETHOVAN wrote many of his most famous pieces after he became deaf?

. . . the artist TOULOUSE LAUTREC was disfigured?

. . . singer/song-writer STEVIE WONDER is blind?

. . . "Lil' Abner" cartoonist AL CAPP is an amputee?

. . . Former Mr. Universe and "The Incredible Hulk" LOU FERIGNO is deaf?

. . . actress MARLEE MATLIN ("Children of a Lesser God") is deaf?

. . . JOEY MOSS, stick boy for the Edmonton Oilers, is mentally handicapped?

. . . physicist ALBERT EINSTEIN had dyslexia?

. . . singer MEL TILLIS is a stutterer?

COUNCIL MEMBERS

Guy LeBlanc

Doris Norman

Dr. Ron Craig

Bernadette Thériault

Dr. Paul Bourque

Roger Richard

Art Jardine

Anne-Marie Gammon

Fernand Coté

Paul Gautreau

Dr. Dennis Furlong

Donald Tooke

PREMIER'S COUNCIL ON THE STATUS OF DISABLED PERSONS

CHAIRPERSON

Mr. Beverley G. Hallam
17 Fairview Drive
Fredericton, NB E3B 5M7

Telephone: 452-3759 (W)
455-4240 (H)

PROVINCIAL ASSOCIATION REPRESENTATIVES

Roger Richard
P. O. Box 134
Rogersville, NB E0A 2T0

Telephone: 775-6368 (W)
775-2583 (H)

Dr. Paul Bourque (Member-at-large)
511 L'Avant-Garde
Dieppe, NB E1A 5Z4

Telephone: 858-4186 (W)
855-1590 (H)

PUBLIC-AT-LARGE REPRESENTATIVES

Bernadette Thériault (Secretary)
180 Notre-Dame Street
Bathurst, NB E2A 3C9

Telephone: 548-3313 (W)
546-5643 (H)

Paul Gautreau
210 Jones Street
Moncton, NB E1C 6K3

Telephone: 854-4160 (H)

Guy LeBlanc (Past Chairperson)
P. O. Box 89
St-Antoine, NB E0A 2X0

Telephone: 743-2413 (W)
525-2981 (H)

REGIONAL REPRESENTATIVES

Bathurst:

Anne-Marie Gammon
R. R. #1, Site 44, Box 8
Bathurst, NB E2A 3Y5

Telephone: 546-3352 (W)
548-9128 (H)

Fredericton:

Doris Norman (Treasurer)
490 Glengarry Place
Fredericton, NB E3B 5Z9

Telephone: 454-3855 (H)

Grand Falls:

Fernand Coté
P. O. Box 1053
Grand Falls, NB E0J 1M0

Telephone: 473-1830 (W)
473-2198 (H)

Miramichi:

Art Jardine
266 Frances Street
Newcastle, NB E1V 3M7

Telephone: 622-4231 (H)

Moncton:

Donald Tooke
217 Archibald Street
Moncton, NB E1C 5J8

Telephone: 854-0345 (H)

Restigouche:

Dr. Dennis Furlong
P. O. Box 1990
Dalhousie, NB E0K 1B0

Telephone: 684-4541 (W)
684-2268 (H)

Saint John:

Dr. Ron Craig (Vice-Chairperson)
6 Valecrest Drive
Saint John, NB E2M 4B7

Telephone: 642-1800 (W)

OUTLINE OF RESPONSIBILITIES

Appointed Members
Premier's Council on the Status of Disabled Persons

A. Members attend regular meetings of the full Council which are usually held quarterly.

B. Members are to keep the Council informed of appropriate information from their region and from groups they are associated with on issues related to disabled persons.

C. Members may be elected to serve on the Executive Committee of the Council and will be required to attend extra meetings.

D. Members may be asked to serve on special ad hoc committees if necessary to deal with specific matters of concern.

E. Members act as a contact person for their area for individuals and groups wishing information on the Council or referral to appropriate assistance through our office.

F. Members are given opportunities to provide specific input when Council prepares reports on current issues. Affirmative or negative comments from all members is essential for this process to work. Draft copies are usually circulated for comment after consulting with the members, and the final version of position papers are approved by the Council prior to public circulation. Council members must respect the deadlines established for their input between Council meetings.

G. Members are encouraged to share appropriate information about the Council's activities with any groups involving the interests of disabled persons.

H. Members are asked to assist with local follow-up on publicity for Council meetings by checking to see if press releases are used by the local media. This public relations program includes helping to distribute Council literature such as special reports, pamphlets, and the annual report. Individual problems of constituents are referred to our office for consistent action.

I. Members are encouraged to promote the general activities of the Council. However, when dealing with the media it is important to handle some issues very carefully. On matters of a sensitive nature, we encourage members to refer media representatives to our chairperson or to the office for comments on our position.

J. Members are expected to assist in arrangements for regional meetings of the Council held in their area. This could include identifying appropriate persons for invitations, locating an accessible location, refreshments, local publicity, and actual participation in the meeting itself. Evaluation of such meetings is an important component.

K. Members are encouraged to keep in contact with the office between meetings. Council members may visit the office anytime during regular business hours or at other times by appointment. The staff is most willing to answer questions between meetings.

L. Members must take an active role to be able to properly evaluate the ongoing activities and priorities of the Council. Members are also specifically involved in the evaluation of performance of the Council's staff.

M. Members are encouraged to give some kind of oral and/or written report at each full Council meeting on highlights of concerns or activities from their region or group. Some of this material may be used in our Council's newsletter.

N. Members can submit issues for agendas at either Executive Committee or full Council meetings. Feedback from members on process followed and decisions reached are welcomed.

COUNCIL BACKGROUND

What is the Council?

The Premier's Council on the Status of Disabled Persons is a body for consultation and study which was created to advise the provincial government on matters relating to the status of disabled persons. The Council reports directly to the Premier of the province. The Council also works closely with many organizations and groups outside of government who are involved with the problems of disabled persons.

Background

Many groups and individuals have worked very hard in New Brunswick to improve the quality of life for disabled persons in our province. During a large provincial conference in the fall of 1981 which involved many disabled consumers, parents, organizations serving disabled persons, and government representatives, it was decided that a permanent body was needed to maintain the momentum generated by the International Year of Disabled Persons. The unanimous resolution of the conference prompted provincial legislation to be drafted and passed that created the Premier's Council effective September 1, 1982.

Responsibilities

The Act governing the Premier's Council states that the Council shall:

- advise the Minister on matters relating to the status of disabled persons;
- bring before the government and the public matters of interest and concern to disabled persons;
- promote prevention of disabling conditions;
- promote employment opportunities of disabled persons;
- promote access by disabled persons to all services offered to the citizens of New Brunswick.

Structure

The Council consists of a chairperson and twelve other members appointed by the Lieutenant-Governor in Council. Provisions in the Act guarantee representation by regions, agencies working on behalf of disabled persons, and the public at large.

The chairperson is appointed for a term of three years. Council members are appointed for two-year terms, with half of the members coming up for renewal or replacement each year. Nominations should be submitted directly to the Premier's Office.

Activities

To carry out its functions, the Council will:

- receive briefs and suggestions from individuals and groups concerning the status of disabled persons;
- undertake research on matters relating to disabled persons;
- recommend programs concerning the status of disabled persons;
- make referrals to, and consult and collaborate with, universities and individuals on matters which affect disabled persons;
- propose legislation, policies and practices to improve the status of disabled persons;
- publish any reports, studies and recommendations as the Council considers necessary;
- appoint special committees when needed.
- maintain an information library on subjects related to disabled persons and on any services/programs likely to be of interest to disabled persons.
- offer advice and/or intervention in cases where disabled persons are having difficulties in gaining access to needed services.

We want to hear from you!

The Council relies on your support to be truly effective. We need your input to determine our working priorities and to give strength to our recommendations on behalf of disabled persons.

We produce a newsletter to help inform interested groups and individuals what we are doing. Our information is available in French or English, and on cassette tape if required. Our telephone system has service for hearing-impaired persons.

For further details, please contact our office at:

Premier's Council on the Status of Disabled Persons
105 Prospect Street
Fredericton, N. B.
E3B 2T7

Local telephone number: (506) 452-1112
Toll-free telephone number: 1-800-442-4412 (New Brunswick only)

COUNCIL ACTIVITY REPORT 1986-87

SECTION A: Official Council Meetings Summarized

An Executive Committee meeting was held in Moncton on May 10, 1986. Discussion took place on such topics as a statement on school accessibility, proposed legislation on prosthetists and orthotists, and updated evaluations of staff performance. Revisions were made to the Council's report on special-care homes and nursing homes. The role of Council committees in relation to the Action Plan for the Decade of Disabled Persons was debated. The Council also decided to join the N. B. Child Welfare Association.

The full Council convened in Newcastle on June 13 and 14, 1986. Council began the review of our survey to hospitals concerning disabled persons ready for discharge with no place to go due to lack of appropriate services in the community. Council reported on a special meeting with CAMR attempting to improve communications between them and the Council. A process for further involvement in the review of the Workers' Compensation Board was developed. Concerns were expressed with the situation at the Father J. Angus MacDonald Centre in Moncton. Carmelle Deveau, Information Officer for the Council, announced her resignation for August to return to studies for her Master's degree. A new version of the Council's "Directory of Services Offered to Disabled Persons in New Brunswick" was approved for presenting. Other matters were also covered.

The Executive Committee met in Fredericton on August 28, 1986. Election procedures for choosing a new executive in September were accepted. Plans for the fall Forum on Community-Based Services were presented. A draft paper on "Issues in Fund-Raising" was approved to go to the full Council. Updates were given on VRDP, election reforms, master plan on rehabilitation services, disability database with Statistics Canada and our abstract for a presentation to the Canadian Congress on Rehabilitation. The Executive Committee then met with Premier Hatfield to present the Council's Annual Report for 1985-86 and to discuss current matters of concern.

The next full Council meeting took place on September 5 and 6, 1986. New Council members appointed to serve were introduced, along with our new Information Officer, Linda Basque. Updates were given on Council projects and the election of the Executive Committee was conducted. Details on proposed forums on community-based services and on residential issues were presented. The Rick Hansen Man in Motion tour was discussed. Confirmation of two additional seats in physiotherapy at Dalhousie University for New Brunswick students was received from the Minister of Health and Community Services. Other business was dealt with.

Members of the Executive Committee are responsible to chair one of our Council's sub-committees on the Action Plan. These committees met or held teleconferences during the fall months.

A full Council meeting was convened in Fredericton on December 5 and 6, 1986. Allan Fiander was the guest speaker to report on his consulting firm's work on a study of transportation needs of disabled persons in New Brunswick. Issues

on our agenda included mental health services review, educational issues, consultation process on children's services, barrier-free design information, patent drug legislation, N. B. Housing, Parents United for Disabled Children group, etc. We also had a presentation by representatives of the provincial division of CNIB.

The Executive Committee of Council gathered in Moncton on January 17, 1987. Council was to update our response to the Action Plan in an upcoming meeting with the Cabinet Committee on Social Policy. Personnel policy of Council was reviewed in detail. A group in Alberta organized a conference to explore the founding of a Council like ours. They invited our executive director to go out and speak to the group. Council had also been notified of being accepted to speak at the Canadian Congress on Rehabilitation in Quebec City on our Council. Updates were presented on other ongoing projects of Council.

The last full Council meeting for the year in question took place in Moncton on March 13 and 14, 1987. Representatives from the N. B. Association for Independent Living were in attendance to discuss their activities. Council agenda items included Saint John Ambulance funding problems, taxable benefits, integration report from the Department of Health and Community Services, the new interdepartmental advisory committee on VRDP, Workers' Compensation Board, Canada Pension benefits, etc. The Council also approved plans for the Residential Issues Committee to prepare a questionnaire and confirm arrangements for a housing forum.

SECTION B: Examples of Meetings Attended

- Attended a provincial meeting of community college planners and others on services for disabled students.
- Attended meetings of Department of Labour's Advisory Committee on Clients with Special Needs.
- Spoke at a workshop for career counsellors from community colleges.
- Participated in meetings of the N. B. Head Injury Association.
- Participated in the development of a draft policy on school accessibility through meetings with the Departments of Education, Supply and Services, Cabinet Secretariat and outside agencies.
- Met with consultants doing a study of provincial housing needs for N. B. Housing.
- Attended the annual meeting and workshops of the Canadian Mental Health Association.
- Met with Professor Scott of the UNB Bio-Engineering Institute.
- Attended annual meeting of the Saint John Hearing Society.
- Meeting with CAMR representatives.
- Spoke at public meeting for parents at St-Louis-de-Kent.
- Participated in Dial-a-Bus meetings in Fredericton.
- Spoke at Disabled Persons Awareness Night in Lakeville.
- Met with tenants at Father J. Angus MacDonald Centre in Moncton.
- Attended workshop on housing concerns sponsored by the Canadian Mental Health Association.
- Special case conference meeting in Sussex for a disabled person from Norton.
- Speaker at Fundy Regional Conference on Recreation and Integration held in Saint John.
- Meeting with Department of Labour on the possible development of a video on employment and disabled persons.
- Met with all Departments from social sector on their plans to respond to the Action Plan for the Decade of Disabled Persons.
- Participated in meetings of the Canadian Rehabilitation Council for the Disabled.

- Met with the consultant, the advisory committee and the steering committee relating to the study on transportation needs of disabled persons.

- Attended special case conferences for clients in Lamèque and in Saint John.

- Met with the Department of Health and Community Services to review possible structures for consultation and implementation of the community-based services program for children.

- Attended the annual meeting of CAMR. (Their name was changed to the N. B. Association for Community Living.)

- Interdepartmental meetings to review VRDP.

- Spoke at gathering of francophone guidance counsellors from community colleges.

- Assisted staff from the Department of Education, anglophone and francophone sections, in the development of profiles on disabled people for use in school curriculum.

- Involvement with provincial committee on the Rick Hansen Man in Motion tour.

- Spoke at a provincial conference on issues under the Charter of Rights.

- Attended meetings of the Canadian Deaf/Blind and Rubella Association.

- Guest speaker at graduation ceremonies for the computer course for disabled students at the Moncton Community College.

- Attended meeting in Newcastle with parents and school board officials to resolve placement problems for students with special needs.

- Participated in ceremonies for the Carl Hiebert "Gift of Wings" event.

- Assisted injured workers with meetings at the Workers' Compensation Board in Saint John.

- Guest speaker at the Scarred for Life group of injured workers in Moncton.

- Attended special client case conference in Woodstock.

- Assisted in the Atlantic Games for the Disabled held in Fredericton and Oromocto.

- Met with management staff of the Villa du Repos group from Moncton.

- Guest speaker at the Moncton Spina Bifida Association.

- Participated in session to prepare N. B. delegates going to a national conference on recreation.

- Hosted a provincial forum on community-based services.

- Attended meetings of the Provincial Advisory Committee on Alcohol and Drug Abuse and Disabled Persons.
- Attended a library indexing workshop at UNB.
- Participated in a joint meeting to review potential training service for community program staff in the Fredericton area.
- Participated in the provincial advisory committee for the community college system.
- Assisted meetings to help form Parents United for Disabled Children.
- Met with planning worker for a provincial conference on mental health services.
- Met with staff person from the Council of Maritime Premiers.
- Involved in meetings of Epilepsy N. B.
- Speaker at the Fredericton Recreation Council for the Disabled.
- Guest speaker in Saint John at a seminar on alcohol and drug abuse.
- Speaker at provincial conference on housing held at Mount Allison University.
- Participated in leisure buddy workshop in Woodstock.
- Guest speaker to university class on recreation at UNB.
- Met with community group on swimming pool design.
- Speaker at provincial workshop for Canada Employment counsellors.
- Met with research person from community college.
- Met with representative of the N. B. Union for Indians.
- Met with Canada Mortgage and Housing official re. housing programs in N. B.
- Attended a technical aids demonstration arranged by CNIB.
- Attended the official opening of the new CRCD equipment assessment bank.
- Spoke as a panel member on the generic drug issue at St. Thomas University.
- Guest speaker to a church group in Saint John on housing needs for disabled persons.
- Guest speaker at a meeting of the N. B. Advisory Council on the Status of Women.
- Spoke at the St. George Rotary Club.

- Met with various university students doing research projects related to disabled persons.

- Met with staff from the Department of Tourism, Recreation and Heritage.

- Spoke at the Bathurst Rotary Club.

- Met with the consultant doing the review of the Atlantic Provinces Special Education Authority.

- Guest speaker at the Canadian Council of the Blind club in Saint John.

- Spoke to the N. B. Occupational Therapists Society.

- Delivered attitude workshops to full staff of community college campuses in Saint John, Woodstock, Bathurst, Newcastle, St. Andrew's, Moncton, Edmundston and Fredericton.

- Met with outreach employment worker for mentally disabled persons from Sussex.

- Met with senior staff of the community college system on a project for vocational assessments.

- Participated in meetings of the Fredericton Reproductive Health Clinic.

- Met with Executive Director of the Canadian Mental Healh Association.

- Met with representative from the Parliamentary Sub-Committee on Disabled Persons from Ottawa.

- Involved in interdepartmental meetings on the Action Plan for the Decade of Disabled Persons.

- Participated in provincial forum on rehabilitation services hosted by the N. B. Physiotherapy Association.

- Met with the manager of employment program for disabled persons in Woodstock.

- Attended session conducted by national library staff of CNIB.

- Spoke to workshop organized by the Board of Management's Equal Employment Opportunity program.

- Attended conference in Alberta to promote development of a Premier's Council for their province.

- Spoke to the N. B. Association for Supported Employment.

- Attended meetings of the N. B. Association for Continuing Education.

- Participated in meetings by agencies concerned with the issue of vocational assessment.

- Met with consultant on review of CRCD services.

- Spoke at Woodstock Rotary Club.

- Met with committee to promote integration opportunities with boy scout programs.

- Met with executive director of the Volunteer Bureau of Fredericton.

- Met with consultant from the Department of Education on development of policy guidelines for parental involvement.

- Met with representatives from Public Service Commission of Canada.

- Met with Secretary of State representative from Moncton.

- Participated in a number of individual meetings with staff from a variety of advocate and service agencies involved with disabled persons.

- Spoke to the workshop of guidance counsellors from English public schools across the province.

- Met with representatives from the N. B. Association of Prosthetists and Orthotists, N. B. Society of Occupational Therapists and legal counsel from both groups to review proposed legislation.

- Involved with a number of interviews with various media sources from around the province.

- It should also be noted that Council members and staff are involved in a number of professional, community and volunteer groups which has helped bring in further useful information to assist the Council in their decisions.

SECTION C: Council Publications and Briefs (1986-87)

- "Premier's Council on the Status of Disabled Persons - Annual Report 1985-86" June, 1986).

- "Communiqué." This is the quarterly newsletter from the Council available in French and English and on cassette for persons who are visually impaired. Names can be added to our mailing list free of charge.

- "Directory of Services Offered to Disabled Persons in New Brunswick." Third edition. Compiled by the Premier's Council on the Status of Disabled Persons. Summer, 1986.

- "Barrier-Free Access." Public school considerations position paper by the Premier's Council on the Status of Disabled Persons. Final draft. September 5, 1986.

- "Issues in Fund-Raising Activities for Disabled Persons." A policy statement by the Premier's Council on the Status of Disabled Persons. Approved September 5, 1986.

- "Community-Based Services Forum." Report on a conference organized by the Premier's Council on the Status of Disabled Persons in Fredericton on October 4, 1986.

- "Draft Paper on Vocational Rehabilitation of Disabled Persons Act in New Brunswick." Compiled by the Premier's Council on the Status of Disabled Persons. November 26, 1986.

- "Issues with the Workers' Compensation Board of New Brunswick." Prepared by the Premier's Council on the Status of Disabled Persons. December, 1986.

- "1987-88 Priorities for the Action Plan for Disabled Persons in New Brunswick." Presented to New Brunswick Cabinet Committee on Social Policy and Programs. March 5, 1987.

(The following statement was taken from "Challenge," Initial Report of the Sub-Committee on the Disabled and the Handicapped of the Standing Committee on Communications and Culture, Patrick Boyer, M.P., Chairman, Issue No. 4, February 11, 1987, Page 5, published April 1987. We felt these words reflect the Council's opinion on independent living.)

"THE MAJOR GOAL: INDEPENDENCE WITHIN THE COMMUNITY

'Independent living', as a concept, emerged in the 1970s when the acceptance of people with disabilities and awareness about their abilities and concerns greatly increased.

Independent living has been regarded as a cross-disability social movement. It emphasizes the philosophy that disabled persons themselves are best able to define their own needs and, with appropriate support, can direct the fiscal and human resources to respond to those needs. Independent living means being integrated as fully as possible into the community. The philosophy also encompasses the concept of 'dignity of risk', which means that mentally and physically challenged people should have the opportunity to make their own decisions and even to risk making their own mistakes. The independent living movement has been a reaction to the total dependence on institutionalization and a sometimes paternalistic mentality. Today, independent living centres are being established to provide information and referral assistance, peer counselling and advocacy services. These centres are designed and run by disabled people themselves.

The 'Independent living' concept contrasts sharply with 'traditional' rehabilitation, which tend to view disabled individuals as medical patients or dependent clients. Because the term 'independent living' has been interpreted differently by many individuals and groups, we prefer to use the term 'independence within the community' which we believe is more descriptive of the ultimate goal of each individual in society. We recognize that disabled and non-disabled individuals alike must rely on one another to live full and productive lives.

The concept of independence within the community shifts people's thinking away from professional intervention and institutionalization, towards self-help, consumer control and full participation in community life.

Independence within the community is an implicit theme in the 'Obstacles' report. Several recommendations of that Report remain unmet, however, and consequently we believe that a strong federal government initiative now - with a comprehensive plan of action - is needed to assure disabled Canadians greater access to support systems that can promote their fuller participation in society.

Disabled persons' organizations as well as government departments say that independence within the community is a major goal of disabled Canadians and government programs. While this does not discount the importance of other community members, it places a disabled individual on an equal footing with a non-disabled person. It accommodates the notions of 'dignity of risk' and freedom to make choices. It proclaims that the existence of a 'disability' is not a reason for restricting a person's right to take responsibility for all facets of his or her life.

We believe in the dignity of risk and the right of independent choice. We have decided therefore, that government programs and services should be evaluated on the basis of how closely they actually come to helping disabled persons meet this goal of independence within the community."

SUMMARY REPORT
PROVINCIAL FORUM ON COMMUNITY-BASED SERVICES

Fredericton, October 3 and 4, 1986

The Council felt it was appropriate to bring together a group of consumers, parents, agency representatives, service providers and government officials to discuss issues related to community-based services for disabled persons. Response to the idea was good, although we had to limit the number of participants due to the restricted space available at our meeting hotel.

Friday evening was a chance for delegates to complete registration and to confirm their workshop topic selections. Private hearings were held for groups wishing to present concerns to the Council.

Saturday morning began a full schedule with a plenary session address by Claire Morris, Deputy Minister of the Department of Health and Community Services. Her topic was the response of their department to the Action Plan for Disabled Persons.

She gave an outline of the history of reforms for the department and described the basic components of program services available under the community services umbrella. Case management and service coordination are to be guiding principles. Better efforts at program evaluation and data-base developments will be important.

Forum delegates then broke into three workshop groups with facilitators and speakers to explore the following topics:

A. Community-Based Services and the Consumer - What Does it Mean?
B. Strategies for Developing New Services in the Community-Based System - Positive Planning or Ad Hoc Reaction?
C. The Community-Based Services Approach and Rehabilitation Services - Are They Compatible?

The keynote speaker for the luncheon was the Honourable Nancy Clark Teed, Minister of the Department of Health and Community Services. She discussed some key events such as the closing of the of the Dr. William F. Roberts Hospital School and the Centracare project. Responsibilities of the department, the interdisciplinary teams, professionals and community groups were reviewed.

The Minister stressed the need for cooperation, program evaluation and further corrections to the system of community services for children. Manpower shortages in rehabilitation, service agreements with agencies, and the general situation of rehabilitation were all matters under departmental review.

Delegates then broke into workshop groups again to conclude their discussions and prepare recommendations and reports for the full conference.

A break in the program allowed all participants to go to the nearby Centennial Building for the official ceremonies welcoming Rick Hansen. Premier Hatfield and other provincial government representatives were on hand, as well as consumers, service clubs, organizers, volunteers and the public. The event was a moving example of the need to focus on the ability of disabled persons. A large donation was made by the Premier on behalf of the government and the Centennial Flame was lighted for the remainder of Rick Hansen's trip across Canada.

Delegates returned to the hotel for a plenary session to hear reports from all workshop groups.

A question and answer period followed with staff representatives from the Department of Health and Community Services, led by Deputy Minister, Claire Morris.

A detailed report on the forum is available from the Council office.

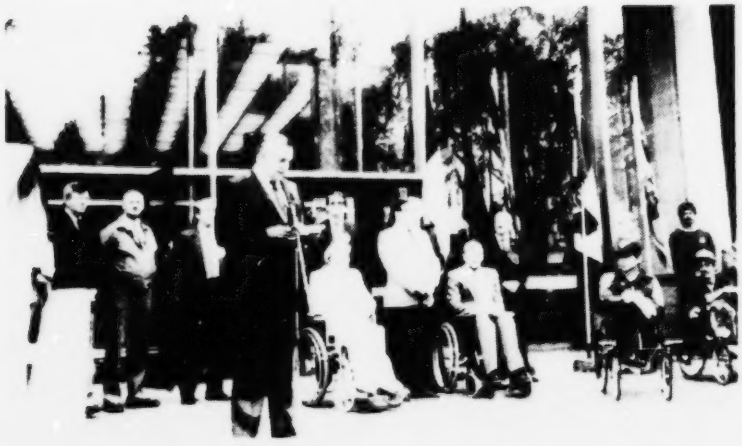

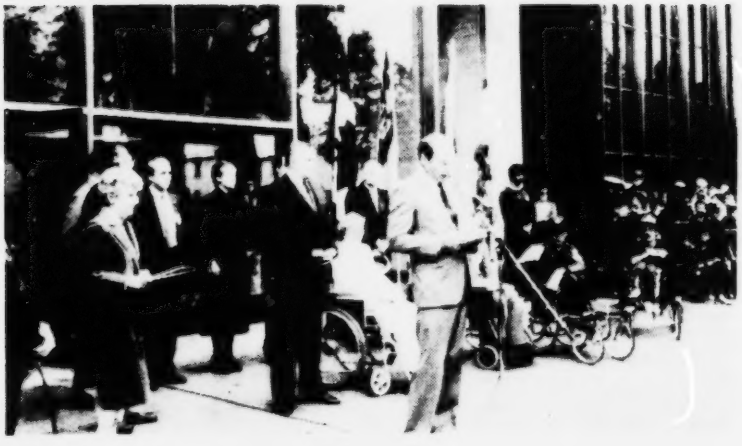

SUBMISSION TO NEW BRUNSWICK CABINET COMMITTEE ON SOCIAL POLICY AND PROGRAMS - MARCH 5, 1987

(Note: The following submission is the written material used in a meeting with Cabinet Committee representatives. Our definition of disabled persons covers all types of disabilities and all age groups unless otherwise specified. The Council has also covered many other issues in other forms of dialogue with government.)

Honourable Members
Cabinet Committee on Social Policy and Programs
Government of New Brunswick
P. O. Box 6000
Fredericton, NB E3B 5H1

Ladies and Gentlemen:

The Premier's Council on the Status of Disabled Persons welcomes this opportunity to reconfirm our mutual commitment to the Decade of Disabled Persons and the provincial government's "Action Plan for Disabled Persons in New Brunswick."

The Action Plan served as a useful point of reference, but will require an ongoing process of development and amendment with a focus on measurable goals, timetables, budgets, etc.

Many of the disabled consumers and their advocate groups are confused and frustrated in trying to deal with the vast array of services potentially available to them. We would stress the need for improving consistency and fairness within that service system. Clear program standards should cover eligibility requirements, extent of services and the effective appeal mechanism to be followed in the event of a problem. Our Council would help to share this information in our directory and in our newsletter.

Again, we congratulate the government in attempting to move towards a community-based and independent-living service delivery model versus sole emphasis on the medical model. Universality of access to these community programs is a major concern.

The establishment and operation of your Premier's Council on the Status of Disabled Persons has been generating a good deal of interest in other provinces and we hope to share our views on future improvements towards the quality of life for disabled persons in New Brunswick.

This submission will identify our views on the priorities for 1987-88. We look forward to your thoughts on these matters and stand ready to follow up with additional detail if requested.

Sincerely,

Bev Hallam
Chairperson

COMMUNITY-BASED SERVICES

General Comments:

The Council has to appreciate the high commitment of the Minister of Health and Community Services and the departmental staff in their efforts to develop a comprehensive service delivery system that meets the objectives of a community-based service model.

The restructuring of this department has created significant problems in preparing policies for the administration, policy formulation, service delivery and perhaps even legislative authority for all of the programs now coming within the mandate of one department.

We have witnessed strong interest in supporting the voluntary sector for services that are appropriate, and communications have been undertaken on a number of issues with non-governmental groups. This process of individual consultation may be slowing down the momentum and fragmenting policy development. We are hoping to see more effective use of meetings involving different interest groups occurring simultaneously to ensure consistent information exchange and consensus building.

Communication linkages are also becoming evident and even more desirable with other related government departments such as Income Assistance, Education, Housing, Transportation, etc.

We are also pleased to note the activity currently underway to develop a computer-linked information system available on a regional level. Our Council is sharing our material with this system.

Specific Action Plan Recommendations for 1987-88:

1. There is an urgent need to clarify the **status** and **budget** to be allocated specifically for **community-based services for disabled adults** falling between the programs for children and for seniors. This includes appropriate program standards outlining eligibility requirements, services available, application and approval mechanisms and a specific appeal process.

2. The **delivery of mental health services** needs to ensure a clear, specific, identifiable mental health service in the community properly managed and staffed by mental health care professionals. We urge further consultation with mental health professionals and advocates in order to develop a consensus on this issue. This should include psychiatrists, mental health nurses, clinic staff, medical practitioners and the Canadian Mental Health Association.

3. The recently released draft framework on a **master plan for rehabilitation services** needs to be fleshed out in terms of administrative responsibilities, service roles, service priorities, budgets and a specific strategy for the recruitment and retention of adequate numbers of qualified rehabilitation professionals.

4. The Department of Transportation will be receiving a detailed **study on the transportation needs of disabled persons** in New Brunswick. We request a timetable be developed for the phasing in of these recommendations beginning in the 1987-88 fiscal year.

EDUCATIONAL SERVICES - ELEMENTARY AND SECONDARY

General Comments:

Education is not just for the average children but is an essential experience for all children regarless of their current levels of performance in academic achievement.

In November of 1985, the Honourable Jean-Pierre Ouellet, Minister of Education, included the following words in his definition of a "normal environment" for children:

> "And it means having a school to attend five days a week - not only for the learning of curriculum matters, but for the learning of matters related to life and living. It means attending school with dozens, and perhaps hundreds, of other children of the same age, where social skills are polished and friendships are formed that will last through recess, through summer vacation and through life."

The Council is pleased to note progress being made within the public school system in the past year. Coordinators have been designated in the local school districts to deal with issues related to students with special needs. The proposed curriculum project on disabled persons has been researched. Lines of communication to and from the Department seemed to have improved. We hope this will include timely circulation of reports on matters such as the issue of classroom attendants and the review of the programs under the Atlantic Provinces Special Education Authority (APSEA).

Specific Action Plan Recommendations for 1987-88:

1. Completion of the legislative reform required for a **unified Schools Act** requested to be completed this year.

2. Announce a timetable and budget plans for the phased **implementation** of the policy paper on **barrier-free access** to public schools in New Brunswick.

3. Completion of negotiations with universities and the N. B. Teachers Federation so that all **new teachers** coming into the N. B. school system will require **minimum training** related to the educational needs of students with disabilities. This should be coupled with a structured program of **professional development opportunities** for teachers and educational administrators already in the public school system.

4. We would like to see a **specific policy** developed relating to the extent of **assessment and teaching supports** to be available to students with more **specialized learning problems** such as autism and dyslexia.

5. Implementation of the **disabled persons and their accomplishments** into the public school **curriculum** across the province.

POST-SECONDARY EDUCATION AND EMPLOYMENT

General Comments:

The Council would like to commend the initiatives currently underway by the Department of Advanced Education and Training in relation to improving access to their services for the disabled community. They have formed a provincial advisory committee but are already undertaking a number of projects and activities that are setting a good example.

We would like to recognize the Department of Labour for also forming an advisory committee and giving a higher profile to their interest in the needs of disabled persons.

The enhanced budget and hiring of a coordinator for Equal Employment Opportunity Program in the Board of Management Staffing Services Branch should help to open more doors for disabled persons wishing to be employed by the province.

The realignment of departmental responsibilities has left some confusion over the focus of responsibility for Vocational Rehabilitation of Disabled Persons resources to help train and place disabled persons and requires some attention.

Specific Action Plan Recommendations for 1987-88:

1. **VRDP** needs to be repackaged with clear **program status** and **management responsibility** specifically assigned. We would suggest a need for program **staff training** and **better promotion** of this cost-shared resource. The budget for direct client **supports requires an increase**, coupled with the setting of **targets** and **evaluation** of cases closed.

2. The **Workers' Compensation Board review** should include a **reform** of the present **appeal process** and provide for the proper **admissibility** of appropriate **medical evidence** from non-WCB specialists. The Council would like to be consulted more adequately on other areas of reform prior to their implementation.

3. The **EEO program** should continue to be enhanced to demonstrate the commitment of the provincial government to set an example as the largest employer in the province. We would like to see some action taken to develop a **management trainee program** for selected disabled candidates. Some targets for disabled students under the **summer student jobs program** within government should also be set.

RESIDENTIAL SERVICES

General Comments:

The province has taken some steps to improve the availability of residential options and related support services. We appreciated the improvements to the "Dis-RRAP" program and the Rental Assistance Program for Disabled Persons. There have been some new housing projects directed at seniors and some expansion to the nursing home stock.

However, the transfer of social housing policy to the province from the federal government in the past year occurred without a clear provincial policy being in place. The Council has some concern that we feel a need to provide a range of housing options for disabled persons who also have a range of needs and a desire to live as independently as possible.

This process will require consultation and linkages with consumer and advocate groups as well as some other government departments and community agencies involved in providing support services.

Specific Action Plan Recommendations for 1987-88:

1. N. B. Housing should design a plan to **increase the supply of suitable and accessible housing stock** available to disabled persons. This should not be focused on senior citizen and nursing home projects, but on individual homes, cooperative housing, low-rental housing, rental assistance to individuals which could involve boarding situations, enforcement of accessible features in some apartments in regular multiple apartment complexes, etc.

2. All **N. B. Housing programs** should have **clear criteria** respecting program eligibility, standards, priorities for budget allocation, equity of distribution on a regional and/or individual client basis, promotion of available services, and an effective appeal mechanism.

3. We request a specific and **innovative policy for residential options in the community for disabled adults** who fall between the programs for children and for senior citizens. Since many of these adults may require some other support services, we recommend close consultation with the Department of Health and Community Services on this policy development. Again, we would like to avoid seeing many of these adults remain in extended-care units of hospitals or other inappropriate settings due to a lack of options in the community. Nursing homes are now closed to younger disabled adults, but there are not presently satisfactory alternatives for this group or for others needing less support services.

RECREATION AND CULTURAL SERVICES

General Comments:

As stated previously, the Council is of the opinion that the areas of leisure and sports afford the easiest opportunities for the successful integration of disabled persons within existing community programs and facilities. We wish to **promote the integration of disabled persons into regular recreation programs and to increase the number of disabled citizens who regularly participate in physical recreation and sport.**

The Department of Tourism, Recreation and Heritage has been demonstrating some interest and leadership over the past year. Existing sport organizations such as Special Olympics have been supported with their efforts to develop their athletes and to bid to host the nationals in New Brunswick. Local advisory boards are springing up in a number of regions to foster awareness and training and to push for more integrated programs. We would like to see this momentum continued.

Specific Action Plan Recommendations for 1987-88:

1. There is a need for **basic education and training of recreation service providers.** We would like to see a basic course related to the needs of disabled persons required as part of curriculum for all physical education and recreation students at university. We would like to see a **speciality course in adapted physical education** at both UNB and U de M to create needed resource people in this province. There should be some kind of **in-service training** for existing **physical education teachers** and for **municipal recreation service providers.**

2. There is an urgent need for a specific program to provide financial **assistance for municipalities and non-profit groups to improve the access to facilities and services** currently provided in the community. (This was formerly available through the Minor or Major Facilities Improvement Programs.)

3. Support must be made available to encourage **grass-roots participation** by more disabled persons in leisure and sports activities. Specific assistance to **skill development programs** and funding to assist more **competitive oriented activities** for disabled persons should also be there for local, regional, national or international competitions for disabled athletes.

4. The Department of Tourism, Recreation and Heritage should be allowed to enhance their **Leadership Program** and the **Awareness Participation Program.** Support for **local advisory committees** on recreation and encouragement to the municipalities must be continued.

PREMIER'S COUNCIL ON THE STATUS OF DISABLED PERSONS

FINANCIAL STATEMENTS

31 MARCH 1987

OFFICE OF THE AUDITOR GENERAL
P.O. BOX 758, FREDERICTON, N.B.
E3B 5B4

NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
C.P. 758, FREDERICTON, N.-B.
E3B 5B4

AUDITOR'S REPORT

To the Chairman and Members
Premier's Council on the Status of Disabled Persons

I have examined the balance sheet of the Premier's Council on the Status of Disabled Persons as at 31 March 1987 and the statements of revenue and expenses and surplus for the year then ended. My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion, these financial statements present fairly the financial position of the Council as at 31 March 1987 and the results of its operations for the year then ended in accordance with the accounting policies set out in Note 1 to the financial statements applied on a basis consistent with that of the preceding year.

J. S. Astle, F.C.A.
Auditor General

Fredericton, N.B.
15 May 1987

PREMIER'S COUNCIL ON THE STATUS OF DISABLED PERSONS
BALANCE SHEET
31 MARCH 1987

ASSETS

	1987	1986
Current assets		
Cash	$6,961	$ 456
Accounts receivable	104	-
Prepaid expenses	1,668	1,229
	$8,733	$1,685

LIABILITIES AND SURPLUS

Current liabilities		
Accounts payable	$4,846	$2,252
Accrued wages	700	323
	5,546	2,575
Surplus (deficit)		
Unappropriated	(46)	(890)
Appropriated (Note 2)	3,233	-
	3,187	(890)
	$8,733	$1,685

Approved by the Council

....., Chairman

....., Member

PREMIER'S COUNCIL ON THE STATUS OF DISABLED PERSONS
STATEMENT OF REVENUE AND EXPENSES
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 1987

	1987	1986
Revenue		
Grants - Province of New Brunswick	$189,700	$179,000
Interest	528	339
Miscellaneous	981	842
Forum registration	1,725	-
	192,934	180,181
Expenses		
Salaries and employee benefits	92,961	90,591
Honorariums	9,900	10,688
Hotel expenses	3,082	4,567
Travel expenses	8,828	9,428
Meals	2,341	2,858
Rent	15,506	12,165
Telephone	10,122	10,797
Office supplies	5,290	5,037
Insurance	569	535
Office equipment rental	5,131	6,968
Library and subscriptions	1,282	966
Postage	6,236	5,341
Translation	4,079	4,649
Printing	11,723	4,894
Office furniture and equipment	4,011	2,188
Maintenance	2,351	2,470
Bank charges	219	290
Miscellaneous	3,300	1,273
Net conference expenses (Note 2)	-	8,582
Forum expenses	1,926	-
	188,857	184,287
Excess (deficiency) of revenue over expenses for the year	$ 4,077	$ (4,106)
Allocated as follows:		
Unappropriated surplus	$ 844	$ 601
Appropriated surplus	3,233	(4,707)
	$ 4,077	$ (4,106)

PREMIER'S COUNCIL ON THE STATUS OF DISABLED PERSONS
STATEMENT OF SURPLUS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 1987

	1987	1986
Unappropriated surplus:		
Balance, beginning of year	$ (890)	$(1,491)
Allocation of excess (deficiency) of revenue over expenses for the year	844	601
Balance, end of year	(46)	(890)
Appropriated surplus:		
Balance, beginning of year	-	4,707
Allocation of excess (deficiency) of revenue over expenses for the year (Note 2)	3,233	(4,707)
Balance, end of year	3,233	-
Total surplus (deficit), end of year	$ 3,187	$ (890)

PREMIER'S COUNCIL ON THE STATUS OF DISABLED PERSONS
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 1987

1. Summary of significant accounting policies

The Council was established under the Premier's Council on the Status of Disabled Persons Act which came into force on 1 September 1982. The Council commenced operations in October 1982.

The following is a summary of the significant accounting policies used in the preparation of these financial statements:

(a) Accrual basis

The financial statements are prepared using the accrual basis of accounting whereby revenues and expenditures are allocated to the year in which they are earned or incurred irrespective of the date on which the related cash transactions are effected.

(b) Fixed assets

It is the policy of the Council to charge all fixed asset purchases to expense in the year in which the expenditure is incurred.

2. Appropriated surplus

Grants have been received by the Council for the expressed purpose of stimulating popular participation of the disabled throughout the Province in activities of the Council. To reflect the restricted use of these funds a special appropriated surplus account was created. In addition all revenues other than the provincial grant have been designated for this use by the Council.

In November 1985 the Council hosted a conference entitled "Decade of D abled Persons". The Council utilized the appropriated surplus to partially fun the costs of this conference. The revenue and expenses of the conference were as follows:

Revenue	$ 9,169
Less: Expenses	17,751
Net conference expenses before applying appropriated surplus	$ 8,582

ISSN 0825-8201

Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées

Rapport annuel 1986/87

Décennie des personnes handicapées

A l'honorable Richard B. Hatfield
Premier ministre
Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter le cinquième rapport annuel du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées pour l'année financière se terminant le 31 mars 1987.

Rapport respectueusement soumis par,

(M.) Beverley G. Hallam
Président

MESSAGE DU PRESIDENT

"Savez-vous pourquoi l'homme en fauteuil roulant a renoncé à quatre années de sa vie", a déclaré Rick Hansen devant les 50 000 personnes venues célébrer la fin de sa tournée de "l'homme en mouvement".

N'oubliez pas non plus que Rick détient un diplôme en éducation physique, qu'il a un emploi et qu'il était un athlète de renommé mondiale des marathons en fauteuil roulant bien avant qu'il décide d'entreprendre son incroyable odyssée afin de sensibiliser la société à la capacité des personnes de surmonter leurs handicaps et de réaliser leurs rêves.

Rick sait que le problème, ce n'est pas que la société fasse preuve de discrimination intentionnellement et avec malveillance à l'endroit des personnes handicapées; mais c'est plutôt qu'elle soit essentiellement indifférente et inconsciente de la capacité des personnes ayant des handicaps de tous genres.

Les personnes avec des handicaps doivent toutes avoir des choix à faire dans leur vie - même si ce sont les mauvais choix. Souvent nous apprenons par nos erreurs; en effet nous devons tous apprendre à accepter nos échecs et à ne pas blâmer les autres pour nos faiblesses. Les personnes avec des handicaps doivent avoir des choix et être maîtres de leur propre vie pour réaliser leurs rêves et participer activement à la vie de leurs communautés. On dit souvent que c'est en adoptant cette attitude qu'on permet aux personnes handicapées de prendre des risques avec dignité - qu'on leur donne le droit de faire des choix, le droit de commettre des erreurs malgré le désir de la société de vouloir les protéger et assurer leur sécurité.

Il est cependant remarquable de constater que de nombreuses personnes ayant des handicaps ont réussi dans la vie malgré les obstacles, et ont appris à affirmer leur autonomie et à diriger leur propre vie, qu'on les ait aidées ou non. Maintenant, la Charte des droits et les libertés ainsi que les lois sur les droits de la personne protègent tous les citoyens.

Ed Roberts a contracté la polio alors qu'il était encore enfant dans les années 1950. Cette maladie l'a contraint à rester dans un fauteuil roulant électrique transformable en lit et muni d'un respirateur, puisque parfois il ne pouvait pas respirer. Il avait quotidiennement besoin de quelqu'un pour l'aider à manger, à s'habiller, à se déplacer et à aller à la toilette. Le service de réadaptation professionnelle l'a déclaré inapte à l'emploi parce qu'il n'était pas "réadaptable". Il avait besoin de services de soutien continus - probablement dans un établissement.

Ed, comme bien d'autres dans sa situation, a réussi à s'inscrire à l'université, a obtenu son doctorat en psychologie, s'est marié, a eu des enfants et a construit sa propre maison. Il est également le directeur de la réadaptation professionnelle de la Californie qui compte un personnel de plus de 2 000 employés.

Ed et ses compagnons de classe handicapés à Berkeley savaient que pour vivre dans la communauté, ils auraient besoin de services de soutien continus tels: services d'un préposé, transport, information, etc. Ils ont fondé le premier "centre de vie autonome" qui employait des personnes handicapées chargées d'organiser et de diriger les services non seulement pour elles-mêmes, mais également à l'intention des personnes âgées, des aveugles, des sourds et autres.

Elles sont également devenus des interlocuteurs très habiles s'employant à défendre les intérêts des personnes ayant des handicaps quelconques. Il existe actuellement plus de 200 centres de vie autonome aux Etats-Unis.

Au Canada, nous avons des associations bénévoles nationales très fortes, souvent dirigées par des personnes handicapées, qui établissent ce genre de services à la grandeur du pays à tous les paliers du gouvernement. Les défenseurs des droits des malades mentaux et des handicapés mentaux ont très bien réussi à faire sortir des personnes handicapées des établissements pour les placer dans leur communauté, en leur offrant un réseau de services de surveillance, des services d'apprentissage des aptitudes à la vie, des conseillers au travail ainsi que d'autres services communautaires. Ces services sont souvent dirigés par des conseils pour l'intégration communautaires qui auront peut-être un jour le même statut que les conseils scolaires et les hôpitaux.

Ed Roberts était le conférencier d'honneur au Congrès canadien sur la réadaptation à Winnipeg qui a précédé la proclamation de l'Année internationale des personnes handicapées en 1981. Lorsqu'on lui a demandé en plaisantant ce qu'il voulait faire de sa vie maintenant qu'il était réadapté, il a répondu qu'il voulait faire des grands films représentant des personnes handicapées comme des personnes ordinaires telles que dans le film "Coming Home" où Jon Voight jouait le rôle d'un ancien combattant paraplégique revenant de la guerre du Viêt-Nam et dans lequel Jane Fonda était l'autre vedette principale. Nous devons sensibiliser la société au plein potentiel des personnes handicapées à l'aide de la télévision et du cinéma qui sont deux moyens puissants.

Roy Bonasteill à son émission télévisée "Man Alive", a présenté de nombreuses personnes avec des handicaps graves qui ont réussi. Une des premières personnes handicapées qu'il a interviewées est Sondra Dymond qui est née avec la paralysie cérébrale; elle se tordait dans son fauteuil roulant, elle articulait mal et était difficile à comprendre au début. Elle a dit "Je ne suis pas ce que vous voyez. A l'intérieur, je suis une femme avec des besoins, des sentiments et des rêves. Mon handicap ne constitue qu'une partie de moi." Elle exerce la profession de psychologue.

Au Nouveau-Brunswick, nous avons été touchés par plusieurs personnes handicapées remarquables: le **Président Roosevelt** passait ses étés à l'Ile Campobello; **Terry Fox** a couru d'un bout à l'autre de la province de façon presque inaperçue, mais son rêve s'est réalisé; **Steve Fonyo** a terminé le projet de Terry qui avait pour but de sensibiliser la population et de recueillir des fonds pour la recherche sur le cancer; **Marlee Matlin** a gagné un Oscar pour son rôle dans le film "Children of a Lesser God" qui a été filmé à Saint John et dans les environs; **Rick Hansen** en arrivant à Port Elgin lors de sa tournée "l'homme en mouvement" a dit:

> "Nous espérons qu'à la suite de la tournée vous vous joignerez tous à nous, à votre propre façon, dans votre communauté, et que vous travaillerez pour surmonter les obstacles qui empêchent les personnes handicapées de réaliser leur potentiel."

Nos membres de même de notre personnel continueront à travailler en vue d'atteindre cet objectif.

Rapport respectueusement soumis par,

B. G. Hallam
Président

Saviez vous que . . .

. . . l'inventeur THOMAS EDISON avait des difficultés d'apprentissage?

. . . le vice-président de United Airlines ROBERT SIMPSON a la paralysie cérébrale?

. . . l'auteure HELEN KELLER était sourde et aveugle?

. . . l'étoile de hockey BOBBY CLARKE a le diabète?

. . . l'artiste VINCENT VAN GOGH était malade mental?

. . . le musicien RAY CHARLES est aveugle?

. . . l'ancien président des Etats-Unis, FRANKLIN D. ROOSEVELT, avait la polio?

. . . le compositeur LUDWIG VAN BEETHOVAN a composé plusieurs de ses meilleures pièces après qu'il est devenu sourd?

. . . l'artiste TOULOUSE LAUTREC était défiguré?

. . . le chanteur/compositeur STEVIE WONDER est aveugle?

. . . LOUIS BRAILLE, inventeur du système d'écriture braille, était lui-même aveugle?

. . . l'ancien M. Univers, et l'Incroyable Hulk, LOU FERIGNO, est sourd?

. . . l'actrice MARLEE MATLIN ("Children of a Lesser God") est sourde?

. . . JOEY MOSS, préposé aux bâtons pour les Edmonton Oilers, est mentalement handicapé?

. . . le physicien ALBERT EINSTEIN avait la dyslexie?

. . . ANDRE VIGER, l'athlète québécois qui a gagné dans sa division au marathon de Boston, est paraplégique?

MEMBRES DU CONSEIL

Guy LeBlanc

Doris Norman

Dr Ron Craig

Bernadette Thériault

Dr Paul Bourque

Roger Richard

Art Jardine

Anne-Marie Gammon

Fernand Coté

Paul Gautreau

Dr Dennis Furlong

Donald Tooke

PRESIDENT

M. Beverley G. Hallam
17 Fairview Drive
Fredericton (N.-B.) E3B 5M7

Téléphone: 452-3759 (T)
455-4240 (D)

REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS PROVINCIALES

Roger Richard
C. P. 134
Rogersville (N.-B.) E0A 2T0

Téléphone: 775-6368 (T)
775-2583 (D)

Dr Paul Bourque (membre du public)
511 L'Avant-Garde
Dieppe (N.-B.) E1A 5Z4

Téléphone: 858-4186 (T)
855-1590 (D)

MEMBRES DU PUBLIC EN GENERAL

Bernadette Thériault (secrétaire)
180, rue Notre-Dame
Bathurst (N.-B.) E2A 3C9

Téléphone: 548-3313 (T)
546-5643 (D)

Paul Gautreau
210, rue Jones
Moncton (N.-B.) E1C 6K3

Téléphone: 854-4160 (D)

Guy LeBlanc (ancien président)
C. P. 89
St-Antoine (N.-B.) E0A 2X0

Téléphone: 743-2413 (T)
525-2981 (D)

REPRESENTANTS REGIONAUX

Bathurst:

Anne-Marie Gammon
R. R. #1, Site 44, Boîte 8
Bathurst (N.-B.) E2A 3Y5

Téléphone: 546-3352 (T)
548-9128 (D)

Fredericton:

Doris Norman (trésorière)
490 Glengarry Place
Fredericton (N.-B.) E3B 5Z9

Téléphone: 454-3855 (D)

Grand Sault:

Fernand Coté
C. P. 1053
Grand-Sault (N.-B.) E0J 1M0

Téléphone: 473-1830 (T)
473-2198 (D)

Miramichi:

Art Jardine
266, rue Frances
Newcastle (N.-B.) E1V 3M7

Téléphone: 622-4231 (D)

Moncton:

Donald Tooke
217, rue Archibald
Moncton (N.-B.) E1C 5J8

Téléphone: 854-0345 (D)

Restigouche:

Dr Dennis Furlong
C. P. 1990
Dalhousie (N.-B.) E0K 1B0

Téléphone: 684-4541 (T)
684-2268 (D)

Saint John:

Dr Ron Craig (vice-président)
6 Valecrest Drive
Saint John (N.-B.) E2M 4B7

Téléphone: 642-1800 (T)

DEFINITION DES RESPONSABILITES

Membres nommés
Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées

A. Les membres assistent aux réunions ordinaires du Conseil qui ont lieu tous les trois mois.

B. Les membres doivent fournir au Conseil toute l'information appropriée de leur région et des groupes avec qui ils travaillent concernant les questions relatives aux personnes handicapées.

C. Les membres peuvent être élus pour siéger au Comité exécutif du Conseil, dans lequel cas ils devront assister à d'autres réunions.

D. Les membres peuvent être appelés à siéger à des comités spéciaux s'il le faut pour traiter des questions d'intérêt spécifique.

E. Les membres agissent comme personne ressource dans leur région pour les particuliers et les groupes qui désirent avoir de l'information sur le Conseil ou obtenir, par l'entremise du bureau, des renseignements sur l'aide qu'ils leur faut.

F. Les membres ont l'occasion de participer de façon spécifique lorsque le Conseil prépare des rapports sur des questions courantes. Pour que ce procédé réussisse, tous les membres doivent faire part de leurs commentaires négatifs ou affirmatifs. Des versions préliminaires sont habituellement distribuées afin d'obtenir des commentaires après consultation auprès des membres et la version finale des exposés de principe est approuvée par le Conseil avant d'être distribuée au public. Les membres du Conseil doivent respecter les dates limites établies pour faire part de leurs réactions au Conseil entre les réunions du Conseil.

G. Les membres sont encouragés à échanger l'information appropriée concernant les activités du Conseil avec tout groupe s'intéressant aux personnes handicapées.

H. On demande aux membres d'aider à assurer le suivi local en ce qui concerne la publicité des réunions du Conseil en vérifiant si les communiqués de presse sont utilisés dans les médias locaux. Le programme de relations publiques comprend l'aide pour la distribution de la documentation du Conseil tels que les rapports spéciaux, les brochures et le rapport annuel. Les problèmes individuels des gens des régions représentées par les membres sont soumis à notre bureau pour assurer une action uniforme.

I. Les membres sont encouragés à promouvoir les activités générales du Conseil, toutefois dans les relations avec les médias il faut traiter certaines questions très prudemment. En ce qui concerne les questions délicates, nous encourageons les membres à suggérer aux représentants des médias de communiquer avec notre président ou avec le bureau pour avoir des commentaires sur notre position.

J. On s'attend à ce que les membres participent à l'organisation des rencontres régionales du Conseil qui ont lieu dans leur région. Cela peut consister entre autres à établir la liste des personnes à inviter, à trouver un endroit accessible, à s'occuper des rafraîchissements et de la publicité locale ainsi qu'à participer activement à la rencontre proprement dite. L'évaluation de ces rencontres est une partie importante.

K. Les membres sont encouragés à rester en contact avec le bureau entre les réunions. Les membres du Conseil peuvent visiter le bureau n'importe quand lors des heures régulières d'ouverture et à tout autre moment sur rendez-vous. Le personnel se fait un plaisir de répondre aux questions des membres entre les réunions.

L. Les membres doivent jouer un rôle actif afin de pouvoir évaluer adéquatement les activités et les priorités courantes du Conseil. Les membres participent aussi spécifiquement à l'évaluation du rendement du personnel du Conseil.

M. Les membres sont encouragés à présenter un rapport oral ou écrit à chaque réunion du Conseil sur les principaux sujets ou activités qui intéressent leur région ou leur groupe. Une partie de ce matériel peut être utilisé dans le bulletin du Conseil.

N. Les membres peuvent soumettre des points pour les faire inscrire à l'ordre du jour des réunions du Comité exécutif ou des réunions du Conseil. Les membres sont invités à faire part de leurs commentaires concernant la modalité suivie ou les décisions prises.

HISTORIQUE DU CONSEIL

Qu'est-ce que le Conseil?

Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées est un organisme d'étude et de consultation qui a été créé pour donner son avis au gouvernement provincial sur les questions relatives à la condition des personnes handicapées. Le Conseil relève directement du Premier ministre de la province.

Le Conseil travaille également de près avec les nombreux organismes et groupes non gouvernementaux qui travaillent à la résolution des problèmes que connaissent les personnes handicapées.

Historique

De nombreux groupes et particuliers ont travaillé très fort au Nouveau-Brunswick pour améliorer la qualité de la vie des personnes handicapées de notre province. Lors d'une importante conférence qui se tenait à l'automne de 1981 et à laquelle participaient de nombreuses personnes handicapées, de nombreux parents, organismes au service des personnes handicapées et des représentants du gouvernement, il fut décidé qu'il fallait un organisme permanent pour maintenir l'élan et l'enthousiasme engendrés par l'Année internationale des personnes handicapées. Une résolution adoptée à l'unanimité par les participants à la conférence a mené à la préparation et à l'adoption d'une loi constituant le Conseil du Premier ministre à compter du 1er septembre 1982.

Fonction

La loi régissant le Conseil du Premier ministre stipule que le Conseil doit:

- donner son avis au Ministre sur les questions relatives à la condition des personnes handicapées;
- porter à l'attention du gouvernement et du public les questions qui intéressent et préoccupent les personnes handicapées;
- promouvoir la prévention des situations causant un handicap;
- promouvoir les possibilités d'embauche des personnes handicapées;
- promouvoir l'accès des personnes handicapées à tous les services offerts aux citoyens du Nouveau-Brunswick.

Structure

Le Conseil se compose d'une personne nommée à la présidence et de douze autres membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Les dispositions de la loi assurent la représentation des régions et des organismes qui travaillent au nom des personnes handicapées ainsi que la représentation du public en général.

La personne nommée à la présidence a un mandat de trois ans. Les membres du Conseil sont nommés pour un mandat de deux ans alors que la moitié des membres peuvent être remplacés ou encore leur mandat peut être renouvelé à chaque année. Les propositions de candidats doivent être présentées directement au bureau du Premier ministre.

Activités

Afin d'être en mesure de remplir ses fonctions, le Conseil:

- recevra des mémoires et des suggestions émanant de particuliers et de groupes relativement à la condition des personnes handicapées;
- recommandera la mise sur pied de programmes relatifs à la condition des personnes handicapées;
- collaborera avec les universités et les particuliers, les consultera et se référera à eux sur toute question qui affecte la condition des personnes handicapées;
- proposera les mesures législatives, plans d'action ou mesures visant à améliorer la condition des personnes handicapées;
- publiera les rapports, études et recommandations qu'il considère nécessaires;
- nommera des comités spéciaux selon les besoins.
- tiendra un centre de documentation sur les sujets concernant les personnes handicapées et sur tous les programmes ou services susceptibles d'intéresser les personnes handicapées.
- offrira des conseils ou interviendra lorsque les personnes handicapées ont des difficultés à avoir accès aux services requis.

Nous voulons connaître votre avis!

Le Conseil a besoin de votre appui pour être réellement efficace; il compte donc sur vous. Nous avons besoin de votre collaboration et de votre participation afin de pouvoir établir nos priorités dans notre plan d'action et également pour donner plus de poids aux recommandations que nous formulons au nom des personnes handicapées.

Nous produisons un bulletin en vue de tenir les groupes et les particuliers intéressés au courant de nos activités. Notre documentation est disponible en anglais et en français et aussi sur cassette s'il y a lieu. Notre système de téléphone permet de desservir les personnes handicapées de l'ouie.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec notre bureau au:

Conseil du Premier ministre sur la condition
des personnes handicapées
105, rue Prospect
Fredericton (N.-B.) E3B 2T7

Numéro local: (506) 452-1112
Pour téléphoner sans frais: 1-800-442-4412 (seulement au N.-B.)

RAPPORT DES ACTIVITES DU CONSEIL 1986-87

PARTIE A: Résumé des réunions officielles du Conseil

Une réunion du Comité exécutif a eu lieu à Moncton le 10 mai 1986. On a discuté de différentes questions, notamment des sujets suivants: déclaration sur l'accessibilité des écoles, projet de loi sur les prothésistes et les orthésistes, et évaluation révisée du rendement du personnel. On a apporté des changements au rapport du Conseil sur les foyers de soins spéciaux et les foyers de soins. On a discuté du rôle des comités du Conseil en ce qui a trait au Plan d'action pour la Décennie des personnes handicapées. Le Conseil a décidé également de devenir membre de l'Association des services à l'enfance en difficulté du Nouveau-Brunswick.

Le Conseil s'est réuni à Newcastle les 13 et 14 juin 1986. Nous avons commencé à étudier le sondage que nous avons effectué auprès des hôpitaux concernant les personnes handicapées qui sont prêtes à sortir de l'hôpital mais qui n'ont nulle part à aller en raison de l'absence de services adéquats dans la communauté. Le Conseil a présenté un compte rendu d'une rencontre spéciale qui a eu lieu avec l'ACDM dans le but d'améliorer la communication entre les deux groupes. On a établi un mécanisme qui nous permettrait de participer davantage à l'étude de la Commission des accidents du travail. On a soulevé des préoccupations concernant la situation du Centre Père J. Angus MacDonald à Moncton. Carmelle Deveau, agent d'information du Conseil a remis sa démission pour le mois d'août, car elle a décidé de retourner aux études afin de faire sa maîtrise. Le Conseil a approuvé la nouvelle version du "Répertoire des services offerts aux personnes handicapées au Nouveau-Brunswick" pour fins de distribution. D'autres sujets ont également été discutés.

Le Comité exécutif s'est réuni à Fredericton le 28 août 1986. On a accepté une nouvelle méthode pour élire le nouveau Comité exécutif au mois de septembre. Le programme du forum sur les services communautaires prévu pour l'automne a été présenté. Une ébauche portant sur les "Questions relatives aux campagnes de souscription pour les personnes handicapées" a été approuvée, ce document devant être ensuite soumis au Conseil. On a présenté un compte rendu à jour sur les points suivants: PRPI, réformes électorales, plan directeur sur les services de réadaptation, base de données sur les handicaps en collaboration avec Statistiques Canada et résumé de notre exposé soumis au Congrès canadien sur la réadaptation. Le Comité exécutif a ensuite rencontré le Premier ministre afin de lui présenter le rapport du Conseil pour l'année 1985-86 et de discuter avec lui de questions d'actualité.

La prochaine réunion du Conseil a eu lieu les 5 et 6 septembre 1986. On a présenté les nouveaux membres nommés au Conseil ainsi que le nouvel agent d'information, Linda Basque. On a présenté des comptes rendus des projets du Conseil et on a procédé aux élections du Comité exécutif. Des renseignements détaillés au sujet des forums proposés sur les services communautaires et sur les services résidentiels ont été fournis. La tournée de l'homme en mouvement, Rick Hansen, a été discutée. On a reçu du ministère de la Santé et des Services communautaires, une communication confirmant que deux places supplémentaires étaient disponibles au sein du programme de physiothérapie à l'Université de Dalhousie pour les étudiants Néo-Brunswickois. On a traité d'autres sujets.

Les membres du Comité exécutif sont chargés de présider un des sous-comités du Conseil sur le Plan d'action. Ces Comités se sont réunis ou ont tenu des conférences téléphoniques au cours de l'automne.

Une réunion du Conseil a eu lieu les 5 et 6 décembre 1986 à Fredericton. Le conférencier, Allan Fiander, a présenté un rapport sur l'étude effectuée par sa société d'experts-conseils relativement aux services de transport au Nouveau-Brunswick pour les personnes ayant des besoins spéciaux. Parmi les points à l'ordre du jour, notons entre autres: étude des services de santé mentale, questions en matière d'éducation, mécanisme de consultation sur les services aux enfants, information sur l'aménagement pour accès facile, projet de loi sur les médicaments brevetés, Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, groupe de parents unis pour les enfants handicapés, etc. Des représentants de l'INCA - Division du N.-B., nous ont également présenté un exposé.

Le Comité exécutif s'est réuni à Moncton le 17 janvier 1987. Le Conseil devait faire la mise à jour de notre réponse au Plan d'action lors d'une prochaine rencontre avec le Comité du Cabinet sur la politique et les programmes sociaux. La politique du personnel du Conseil a été étudiée en détail. Un groupe de représentants de l'Alberta a organisé une conférence pour étudier la possibilité de créer un Conseil semblable au nôtre. Ces représentants ont invité notre directeur général à participer à leur conférence. Le Conseil a également été avisé qu'il avait été choisi pour présenté un exposé sur sa structure lors du Congrès canadien sur la réadaptation qui se tiendra dans la ville de Québec. Des rapports sur d'autres projets en cours du Conseil ont été présentés.

La dernière réunion du Conseil pour l'année visée par le rapport a eu lieu à Moncton les 13 et 14 mars 1987. Des représentants de l'Association de vie autonome du Nouveau-Brunswick étaient présents pour discuter de leurs activités. On a discuté des points suivants: problèmes de financement de l'Ambulance Saint-Jean, avantages imposables, rapport d'intégration du ministère de la Santé et des Services communautaires, nouveau comité interministériel provisoire sur le PRPI, Commission des accidents du travail, prestations du Régime de pensions du Canada, etc. Le Conseil a également approuvé le programme du Comité des services résidentiels qui a proposé de préparer un questionnaire et de prendre les dispositions qui s'imposent pour l'organisation d'un forum sur l'habitation.

PARTIE B: Réunions auxquelles on a assisté

- Assisté à une rencontre provinciale des personnes chargées de la planification des collèges communautaires et autres services pour les étudiants handicapés.

- Assisté aux réunions du Comité consultatif du ministère du Travail pour les clients ayant des besoins spéciaux.

- Adressé la parole lors d'un atelier pour les conseillers d'orientation professionnelle des collèges communautaires.

- Participé à des rencontres de l'Association du N.-B. des personnes ayant subi des blessures à la tête.

- Participé à la préparation de l'ébauche d'une directive sur l'accessibilité des écoles lors de rencontres avec les ministères de l'Education, de l'Approvisionnement et des Services, le Secrétariat du Cabinet et des organismes externes.

- Rencontre avec les experts-conseils effectuant un étude sur les besoins provinciaux en matière d'habitation pour la Société d'habitation du N.-B.

- Assisté à l'assemblée annuelle et à des ateliers de l'Association canadienne pour la santé mentale.

- Rencontre avec le professeur Scott de l'Institut de bio-génie de l'Université du Nouveau-Brunswick.

- Assisté à l'assemblée annuelle de la Saint John Hearing Society.

- Rencontre avec des représentants de l'ACDM.

- Présenté un exposé lors d'une rencontre publique avec les parents de St-Louis-de-Kent.

- Participé aux réunions du service Dial-a-Bus à Fredericton.

- Présenté un exposé lors d'une soiré de sensibilisation aux personnes handicapées à Lakeville.

- Rencontre avec les locataires du Centre Père J. Angus MacDonald à Moncton.

- Assisté à un atelier organisé par l'Association canadienne pour la santé mentale sur les préoccupations en matière d'habitation.

- Participé à une conférence spéciale de cas pour une personne handicapée de Norton à Sussex.

- Prononcé un exposé lors de la Conférence sur les loisirs et l'intégration de la région de Fundy tenue à Saint John.

- Rencontre avec le ministère du Travail au sujet de la possibilité de préparer un vidéo sur l'emploi et les personnes handicapées.

- Rencontre avec tous les ministères du secteur des programmes sociaux afin de discuter de la façon dont ils entendent donner suite au Plan d'action pour la Décennie des personnes handicapées.

- Participé à des réunions du Conseil canadien pour la réadaptation des handicapés.

- Rencontre avec l'expert-conseil, le Comité consultatif et le Comité de direction relativement à l'étude sur les besoins des personnes handicapées en matière de transport.

- Assisté à des conférences spéciales de cas pour des clients à Lamèque et à Saint John.

- Rencontre avec le ministère de la Santé et des Services communautaires pour étudier les structures qui pourraient être mises en place afin d'assurer des services de consultation et l'implantation du programme de services communautaires pour les enfants.

- Assisté à l'assemblée annuelle de l'ACDM. (On a changé son nom à l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire.)

- Rencontres interministérielles pour étudier le PRPI.

- Présenté un exposé lors d'une rencontre des conseillers d'orientation professionnelle francophone des collèges communautaires.

- Aidé le personnel du ministère de l'Education, des sections francophones et anglophone, à établir des profils de personnes handicapées qui pourraient servir pour les programmes d'études scolaires.

- Participation au Comité provincial pour la visite de Rick Hansen - L'homme en mouvement.

- Présenté un exposé lors d'une conférence provinciale sur la charte des droits.

- Assisté à des réunions de l'Association canadienne pour les sourds-aveugles et les victimes de la rubéole.

- Conférencier à la remise des diplômes pour les étudiants handicapés du cours d'informatique au Collège communautaire de Moncton.

- Assisté à une réunion à Newcastle avec les parents et les membres du Conseil scolaire pour résoudre les problèmes concernant le placement d'élèves ayant des besoins spéciaux.

- Participé aux cérémonies pour "L'envolée" de Carl Hiebert.

- Aidé les travailleurs blessés lors de rencontres à la Commission des accidents du travail au Saint John.

- Conférencier lors d'une rencontre de l'Association des estropiés à vie à Moncton.

- Assisté à une conférence spéciale de cas à Woodstock.

- Assisté aux jeux pour les personnes handicapées de l'Atlantique qui ont eu lieu à Fredericton et à Oromocto.

- Rencontre avec le personnel administratif du groupe de la Villa du Repos à Moncton.

- Conférencier à l'Association du Spina-Bifida de Moncton.

- Participé à une séance de préparation pour la délégation du N.-B. qui se rendra à une conférence nationale sur les loisirs.

- Organisé un forum provincial sur les services communautaires.

- Assisté aux réunions du Comité consultatif provincial sur l'alcoolisme, la pharmacodépendance et les personnes handicapées.

- Assisté à un atelier sur le classement des livres de bibliothèque à l'Université du Nouveau-Brunswick.

- Participé à une réunion conjointe pour étudier les services de formation qui pourraient être accessibles aux membres du personnel du programme communautaire dans la région de Fredericton.

- Siégé au Comité consultatif provincial pour le système de collèges communautaires.

- Assisté à des réunions pour aider à former les Parents unis pour les enfants handicapés.

- Rencontre avec un organisateur de conférence sur les services de santé mentale.

- Rencontre avec un employé du Conseil des premier ministres des Maritimes.

- Participé à des réunions de Epilepsie N.-B.

- Conférencier au Conseil des loisirs pour les handicapés de Fredericton.

- Conférencier à un colloque sur l'alcoolisme et la pharmacodépendance à Saint John.

- Conférencier à la conférence provinciale sur l'habitation tenue à l'Université Mount Allison.

- Participé à un atelier sur les systèmes de copains pour les loisirs à Woodstock.

- Présenté un exposé à un groupe d'étudiants au sujet des loisirs à l'Université du Nouveau-Brunswick.

- Rencontre avec un groupe de la communauté au sujet des plans d'une piscine.

- Conférencier à un atelier provincial pour les conseillers de Emploi Canada.

- Rencontre avec un chercheur d'un collège communautaire.

- Rencontre avec un représentant de l'Union des Indiens du N.-B.

- Rencontre avec un représentant de la Société canadienne d'hypothèques et de logement au sujet des programmes d'habitation au Nouveau-Brunswick.

- Assisté à une démonstration d'aides techniques organisée par INCA.

- Asissté à l'ouverture officielle du nouveau service de prêt d'équipement d'évaluation du CCRH.

- Parlé en tant que membre d'une table ronde sur la question de la dénomination commune des médicaments à l'Université St-Thomas.

- Conférence à un groupe religieux à Saint John sur les besoins des personnes handicapées en matière d'habitation.

- Conférencier à une réunion du Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick.

- Exposé au club Rotary de St. George.

- Rencontre avec plusieurs étudiants à l'université qui font des travaux de recherche relativement aux personnes handicapées.

- Rencontre avec le personnnel du ministère du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine.

- Exposé au club Rotary de Bathurst.

- Rencontre avec l'expert-conseil chargé de l'étude de l'Office de l'éducation spéciale pour les provinces de l'Atlantique.

- Conférencier au club du Conseil canadien des aveugles à Saint John.

- Exposé de la Société des Ergothérapeutes du Nouveau-Brunswick.

- Présenté des ateliers sur l'attitude à tout le personnel des collèges communautaires à Saint John, Woodstock, Bathurst, Newcastle, St. Andrews, Moncton, Edmundston et Fredericton.

- Rencontre avec un travailleur des projets Extension pour les personnes handicapées de Sussex.

- Rencontre avec le personnel cadre du réseau du collèges communautaires afin de discuter d'un projet pour l'évaluation professionnelle.

- Participé à des réunions de la Clinique d'orthogénie à Fredericton.

- Rencontre avec le directeur général de l'Association canadienne pour la santé mentale.

- Rencontre avec un représentant d'Ottawa du sous-comité parlementaire sur les personnes handicapeés.

- Participé aux rencontres interministérielles portant sur le Plan d'action pour la Décennie des personnes handicapées.

- Participé au forum provincial sur les services de réadaptation organisé par l'Association des Physiothérapeutes du Nouveau-Brunswick.

- Rencontre avec le directeur du programme d'emploi pour les personnes handicapées à Woodstock.

- Assisté à une session organisée par le personnel de la bibliothèque nationale de l'INCA.

- Exposé lors d'un atelier organisé par le programme d'égalité d'accès à l'emploi du Conseil de gestion.

- Assisté à une conférence en Alberta pour promouvoir la mise sur pied d'un Conseil du premier ministre dans cette province.

- Exposé à l'Association du soutien à l'emploi du Nouveau-Brunswick.

- Assisté aux rencontres de l'Association de l'Education permanente du N.-B.

- Participé à des rencontres d'organismes qui s'intéressent à l'évaluation professionnelle.

- Rencontre avec un expert-conseil pour discuter de l'étude des services du CCRH.

- Exposé au club Rotary à Woodstock.

- Rencontre avec un comité chargé de promouvoir les possilités d'intégration dans les mouvements scout.

- Rencontre avec le directeur général du Centre de bénévolat de Fredericton.

- Rencontre avec un conseiller du ministère de l'Education pour discuter de la préparation de lignes directrices relatives à la participation des parents.

- Rencontre avec des représentants de la Commission de la fonction publique du Canada.

- Rencontre avec le représentant du Secrétariat d'Etat de Moncton.

- Participé à un certain nombre de rencontres individuelles avec le personnel de divers organismes de services et de promotion des droits qui s'occupent des personnes handicapées.

- Présenté un exposé à l'atelier des conseillers d'orientation des écoles publiques anglaises de toute la province.

- Rencontre avec des représentants de l'Association des prothésistes et des orthésistes du N.-B., de la Société des Ergothérapeutes du N.-B., et les avocats des deux groupes pour étudier des projets de lois.

- Participé à un certain nombre d'entrevues avec divers médias de l'ensemble de la province.

- Il est à noter que les membres du Conseil et son personnel participent aux activités d'un certain nombre de groupes professionnels, communautaires et bénévoles; cette participation a permis de recueillir d'autre information valable pouvant éclairer le Conseil dans ses prises de décisions.

SECTION C: Publications et mémoires du Conseil (1986-87)

- Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées - Rapport annuel 1985-86. Juin 1986.

- "Communiqué" Il s'agit du bulletin trimestriel du Conseil qui est disponible en anglais et en français ainsi que sur cassette pour les personnes handicapées de la vue. On peut faire ajouter sans frais des noms à notre liste de distribution.

- Répertoire des services offerts aux personnes handicapées au Nouveau-Brunswick. Troisième éditon. Préparé par le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées. Eté 1986.

- La conception libre d'obstacles. Document concernant l'accessibilité des écoles publiques préparé par le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées. Rapport final. Le 5 septembre 1986.

- Activités de prélèvement de fonds pour les personnes handicapées. Enoncé de principes préparé par le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées. Approuvé. Le 5 septembre 1986.

- Forum sur les services communautaires. Compte rendu d'une conférence organisée par le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées à Fredericton le 4 octobre 1986.

- Document préliminaire concernant la Loi sur la réadaptation professionnelle des invalides. Préparé par le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées. Le 26 novembre 1986.

- Questions concernant la Commission des accidents du travail du Nouveau-Brunswick. Préparé par le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées. Décembre 1986.

- Priorités de 1987-1988 relativement au Plan d'action pour les personnes handicapées au Nouveau-Brunswick. Présenté au Comité du Cabinet sur la politique et les programmes sociaux du Nouveau-Brunswick. Le 5 mars 1987.

(Le message qui suit se trouve dans le rapport intitulé "UN DEFI", Rapport initial du Sous-comité sur les invalides et les handicapés du Comité permanent des communications et de la culture, Patrick Boyer, député, président, fascicule no 4, le mercredi 11 février 1987, page 5, publié en avril 1987. Nous croyons que ce texte reflète l'opinion du Conseil au sujet de la vie autonome.)

"OBJECTIF PREMIER : L'AUTONOMIE DANS LA SOCIETE

Le concept de vie autonome date des années 70, époque où l'on a commencé à beaucoup mieux accepter les personnes handicapées et à prendre conscience de leurs aptitudes et de leurs préoccupations.

La vie autonome prend l'ampleur d'un mouvement social, auquel adhèrent des personnes ayant des déficiences les plus diverses. Il repose sur le principe que les personnes handicapées sont finalement les mieux placées pour définir leurs propres besoins et qu'avec un soutien approprié, elles peuvent faire en sorte que les ressources humaines et financières nécessaires répondent à ces besoins. Etre autonome, c'est être le plus intégré possible à la vie de la société. Cette théorie reconnaît la 'dignité de risque', à savoir que les personnes handicapées ayant des déficiences intellectuelles ou physiques devraient pouvoir prendre elles-mêmes les décisions qui les concernent, au risque de commettre des erreurs. Le mouvement en faveur de la vie autonome est une réaction à la dépendance totale à l'égard des institutions et à une mentalité parfois paternaliste. Il existe aujourd'hui des centres de vie autonome, qui offrent des services d'information et d'orientation, de défense et de consultation assurés par des pairs. Ces centres sont conçus et gérés par des personnes elles-mêmes handicapées.

'La vie autonome' est un concept qui tranche nettement avec l'idée traditionnelle de réadaptation des personnes ayant des déficiences, qui incitait à traiter ces personnes comme malades ou des personnes dépendantes. Groupes et particuliers interprètant le terme 'vie autonome' de façons très diverses, le Comité préfère parler 'd'autonomie dans la société', concept qui lui semble correspondre davantage à l'objectif ultime que poursuit chaque membre de la Société. Nous reconnaissons que tous les particuliers, qu'ils soient handicapés ou non, doivent compter les uns sur les autres pour mener une vie épanouie et productive.

> **Le concept d'autonomie dans la collectivité permet de détourner la pensée collective de l'intervention et de la réadaptation par des professionnels pour l'orienter vers l'autonomie et la pleine participation à la vie dans la société.**

L'autonomie dans la société est un thème sous-jacent du rapport 'Obstacles', dont plusieurs des recommandations n'ont cependant pas été appliquées. C'est pourquoi le Comité estime que le gouvernement fédéral doit maintenant prendre l'initiative d'élaborer un plan d'action global visant à assurer aux Canadiens handicapés l'accès à des systèmes d'aide qui facilitent leur entière participation à la société.

Tant les associations de personnes handicapées que les ministères conviennent que l'autonomie dans la société constitue l'objectif premier des personnes handicapées et des administrateurs de programmes publics. Sans sous-estimer le rôle des autres membres de la société, cette affirmation place les personnes handicapées sur le même pied que les autres. Elle est une reconnaissance de la 'dignité du risque' et de la liberté de choix. Elle proclame que l'existence d'une 'déficience' n'est pas une raison pour limiter le droit d'une personne à prendre la responsabilité de tous les aspects de sa vie.

Le Comité croit à la dignité du risque et au droit du choix indépendant. Il a donc décidé que les programmes et les services gouvernementaux devraient être évalués afin de déterminer dans quelle mesure ils contribuent vraiment à aider les personnes handicapées à atteindre cet objectif d'indépendance dans la société."

RESUME
FORUM PROVINCIAL SUR LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Fredericton, les 3 et 4 octobre 1986

Le Conseil estimait qu'il convenait de regrouper des consommateurs, des parents, des représentants d'organismes, des fournisseurs de services et des représentants du gouvernement afin de discuter des questions reliées aux services communautaires pour les personnes handicapées. Les personnes ont bien réagi à l'idée, bien que nous ayons dû limiter le nombre de participants en raison de l'espace restreint disponible à l'hôtel où avait lieu la conférence.

Pendant la soirée du vendredi, les délégués ont pu s'inscrire et confirmer leur choix de sujets d'atelier. Des audiences privées ont eu lieu pour les groupes qui voulaient faire part de leurs préoccupations au Conseil.

Les activités du samedi ont commencé par une séance plénière durant laquelle Claire Morris, sous-ministre de la Santé et des Services communautaires, a prononcé une allocation. Son allocution portait sur la réponse de son ministère au Plan d'action pour les personnes handicapées.

Elle a tracé l'historique des réformes pour le ministère et a décrit les principales composantes des programmes disponibles dans le cadre des services communautaires. Les principes directeurs doivent être la gestion des cas et la coordination des services. Il sera important de faire plus d'efforts dans le domaine de l'évaluation des programmes et de la production de bases de données.

Les délégués au forum ont ensuite formé trois groupes avec des animateurs et des conférenciers pour discuter les sujets suivants:

A. Les services communautaires et le consommateur - Qu'est-ce que cela représente?
B. Stratégies pour la mise en place de nouveaux services au sein du réseau communautaire - Planification positive ou réactions provoquées?
C. Approche concernant les services communautaires et les services de réadaptation - Sont-ils compatibles?

L'honorable Nancy Clark Teed, ministre de la Santé et des Services communautaires, était la conférencière d'honneur pour le déjeuner. Elle a discuté de certains événements importants tels que la fermeture de l'Hôpital-Ecole Dr William F. Roberts et le projet Centracare. Elle a expliqué les responsabilités du ministère, des équipes interdisciplinaires, des groupes professionnels et communautaires.

La ministre a souligné la nécessité de faire preuve de collaboration, d'évaluer les programmes et de prendre d'autres mesures afin de corriger le système des services communautaires pour les enfants. Le manque de personnel en réadaptation, les ententes de services avec les organismes et la situation de la réadaptation faisaient tous partie des dossiers étudiés par le ministère.

Les délégués se sont encore divisés en groupes pour conclure leurs discussions, formuler des recommandations et préparer des rapports en vue de la plénière.

Une pause a permis aux participants de se rendre à l'édifice du Centenaire pour les cérémonies officielles marquant l'arrivée de Rick Hansen. Le premier ministre Richard Hatfield et d'autres représentants du gouvernement provincial étaient présent de même que des consommateurs, des clubs philanthropiques, des organisateurs, des bénévoles et le public. L'événement a souligné la nécessité de faire valoir les capacités des personnes handicapées. Le premier ministre a présenté un don important au nom du gouvernement et le flambeau du Centenaire a été allumé pour le reste de la tournée de Rick Hansen d'un bout à l'autre du Canada.

Ensuite les délégués sont retournés à l'hôtel pour assister à une séance plénière afin d'écouter les rapports des différents groupes.

Il s'en est suivi une période de questions et réponses à laquelle ont participé des représentants du ministère de la Santé et des Services communautaires, dirigés par la sous-ministre Claire Morris.

On peut se procurer un rapport détaillé du forum au bureau du Conseil du Premier ministre.

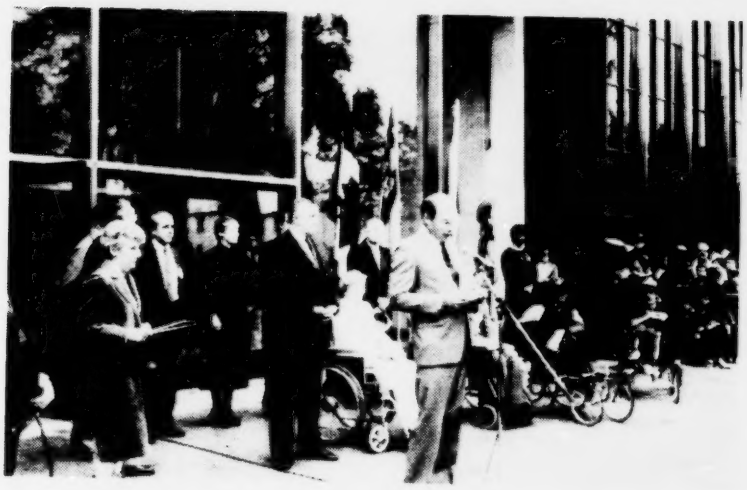

SOUMISSION AU COMITE DU CABINET SUR LA POLITIQUE ET LES PROGRAMMES SOCIAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK - LE 5 MARS 1987:

(Note de l'éditeur: La soumission qui suit est le rapport écrit qui fut présenté lors d'une réunion avec les représentants du Comité du cabinet. Notre définition d'une personne handicapée englobe tout genre de handicap et tous les groupes d'âge, à moins d'indication contraire. Le Conseil a également traité autres sujets avec le gouvernement sous plusieurs formes de dialogue.)

Honorables membres du Comité du Cabinet sur
la politique et les programmes sociaux
Gouvernement du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Mesdames et Messieurs,

Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées est heureux de l'occasion qui lui est donnée de réaffirmer avec vous son engagement vis-à-vis de la décennie des personnes handicapées et du Plan d'action du gouvernement provincial pour les personnes handicapées au Nouveau-Brunswick.

Le Plan d'action est valable à titre de point de référence, mais il exigera des démarches continues d'élaboration et de modification axées sur des objectifs mesurables, des échéanciers, des budgets, etc.

Bon nombre des consommateurs handicapés et de leurs groupes de promoteurs sont confus et frustrés face aux nombreuses démarches à faire relativement à la gamme de services qui pourraient leur être accessibles. Nous soulignons la nécessité d'assurer une certaine constance et équité au sein du réseau de services. Il faudrait établir des normes de programme précises afin de déterminer les critères d'admissibilité, le degré de service offert et le mécanisme d'appel efficace à suivre dans le cas d'un problème. Notre Conseil apporterait sa collaboration en diffusant cette information dans son répertoire et dans son bulletin.

Encore une fois, nous félicitons le gouvernement pour ses efforts visant à assurer un modèle de prestation de services communautaires axé sur la vie autonome plutôt que de mettre l'accent uniquement sur le modèle médical. L'accès universel à ces programmes communautaires est une préoccupation majeure.

La création et le fonctionnement de votre Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées a suscité beaucoup d'intérêt dans les autres provinces, et nous espérons partager nos points de vue concernant les améliorations qui pourraient être apportées en vue d'une meilleure qualité de vie pour les personnes handicapées au Nouveau-Brunswick.

Ce mémoire fait part de nos points de vue concernant les priorités de 1987-1988. Nous serons heureux de recevoir vos réactions à nos propositions et nous nous empressons de vous fournir tout détail supplémentaire que vous demanderez.

Je vous prie de recevoir l'assurance de notre considération distinguée.

Le président,

Bev Hallam

SERVICES COMMUNAUTAIRES

Commentaires généraux :

Le Conseil doit reconnaître l'intérêt de la ministre et du personnel de la Santé et des Services communautaires qui se manifeste par leurs efforts visant à établir un réseau de prestation de services généraux qui répond aux objectifs d'un modèle de services communautaires.

La restructuration de ce ministère a créé des problèmes majeurs relativement à l'élaboration de directives concernant l'administration, la formulation des directives et la prestation des services et peut-être concernant l'autorité législative pour tous les programmes qui relèvent maintenant d'un seul ministère.

Nous avons été témoins d'un intérêt marqué pour le soutien du secteur bénévole qui cherche à offrir des services adéquats, et une communication a été établie avec des groupes non gouvernementaux pour bon nombre de dossiers. Cette démarche de consultation individuelle ralentit peut-être l'élan et a peut-être pour effet de fragmenter l'élaboration des directives. Nous espérons assister à une utilisation plus efficace des rencontres regroupant différents groupes d'intérêt qui se tiendraient simultanément afin d'assurer un échange d'information uniforme et d'arriver à un consensus.

La nécessité d'établir des réseaux de communication devient également évidente, ces réseaux étant encore plus nécessaires avec d'autres ministères gouvernementaux touchés tels que l'Aide au revenu, l'Education, la Société d'habitation, les Transport, etc.

Nous sommes heureux de constater les mesures actuellement en cours pour établir un système d'information par ordinateur sur une base régionale. Notre Conseil met son matériel à la disposition de ce système.

Recommandations précises du Plan d'action pour 1987-1988 :

1. Il est urgent de définir clairement le **statut** et le **budget** des **services communautaires pour les adultes handicapés** qui se situent entre les programmes pour enfants et les programmes pour personnes âgées. Cela comprent des normes de programmes adéquates établissant les conditions d'admissibilité, les services disponibles, les modalités d'approbation et de présentation des demandes ainsi qu'une procédure d'appel précise.

2. La **prestation des services d'hygiène mentale** doit prévoir un service d'hygiène mentale identifiable, précis et clair dans la communauté et doit être bien gérée et munie d'un personnel adéquat de professionnels de soins de santé mentale. Nous recommandons fortement qu'une consultation plus approfondie soit effectuée auprès des promoteurs des droits et des professionnels de l'hygiène mentale afin de développer un consensus dans ce domaine. Les intervenants devraient comprendre les psychiatres, les infirmières en hygiène mentale, le personnel clinique, les médecins et l'Association canadienne pour la santé mentale.

3. Le cadre de référence publié récemment en vue d'un **plan directeur pour les services de réadaptation** doit être mieux expliqué en ce qui concerne les responsabilités administratives, les rôles par rapport aux services, les priorités en matière de services, les budgets et les stratégies précises pour le recrutement et le maintien d'un nombre adéquat de professionnels qualifiés en réadaptation.

4. Le ministère des Transports recevra une **étude détaillée sur les besoins de transport des personnes handicapées** au Nouveau-Brunswick. Nous demandons qu'un échéancier soit établi pour la mise en oeuvre progressive des recommandations de ce rapport à compter de l'année financière 1987-1988.

SERVICES EDUCATIFS AUX NIVEAUX ELEMENTAIRE ET SECONDAIRE

Commentaires généraux :

L'éducation ne vise pas seulement les enfants moyens, mais c'est une expérience essentielle pour tous les enfants sans égard à leur niveau actuel d'exécution dans le domaine scolaire.

En novembre 1985, l'honorable Jean-Pierre Ouellet, ministre de l'Education, a utilisé les mots suivants dans sa définition d'un "environnement normal" pour les enfants :

> "Et cela signifie fréquenter l'école pendant cinq jours de la semaine - non seulement pour l'apprentissage des matières au programme, mais aussi pour l'apprentissage de sujets liés à la vie et au mode de vie. Cela signifie fréquenter l'école avec des douzaines et peut-être des centaines d'autres enfants du même âge où l'on perfectionne les habiletés sociales et où l'on se fait des amis qui dureront toute la récréation, toutes les vacances d'été et toute la vie."

Le Conseil est heureux de constater les progrès réalisés au sein du système scolaire public au cours de la dernière année. Des coordonnateurs ont été désignés dans les districts scolaires locaux et chargés de s'occuper des questions reliées aux élèves ayant des besoins spéciaux. Des recherches ont été effectuées sur les programmes proposés pour les personnes handicapées. La communication avec le ministère semblent s'être améliorée. Nous espérons que cela mènera à la distribution rapide des rapports sur des questions telles que les préposés aux salles de classe et la révision des programmes qui relèvront de la Commission de l'éducation spéciale des provinces de l'Atlantique (CESPA).

Recommandations précises du Plan d'action pour 1987-1988 :

1. Réforme législative qui s'impose pour une **seule loi scolaire** qui devrait être adoptée cette année.

2. Annonce d'un échéancier et de programme budgétaires pour la mise en oeuvre progressive du document de principe sur **l'accès libre d'obstacles** aux écoles publiques au Nouveau-Brunswick.

3. Achèvement des négociations avec les universités et la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick afin que tous les **nouveaux enseignants** entrant dans le système scolaire du Nouveau-Brunswick soient tenus d'avoir une **formation minimale** reliée aux besoins éducatifs des élèves ayant des handicaps. Cette mesure devrait être accompagnée d'un programme structuré de **perfectionnement professionnel** pour les enseignants et les administrateurs éducatifs qui sont déjà au sein du système public.

4. Nous aimerions voir l'élaboration d'une **directive précise** concernant les **services d'évaluation et de soutien à l'enseignement** qui seraient accessibles pour les élèves ayant des **problèmes d'apprentissage plus complexes**, tels que l'autisme et la dyslexie.

5. Programme d'études dans les écoles publiques dans la province qui tiennent compte des **personnes handicapées et de leurs accomplissements.**

ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE ET EMPLOI

Commentaires généraux :

Le Conseil aimerait féliciter le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation pour les initiatives qu'il a entreprises afin de rendre ses services plus accessibles aux personnes handicapées. Il a créé un Comité consultatif provincial mais il entreprend déjà un certain nombre de projets et d'activités qui constituent un bon exemple.

Nous voulons reconnaître le ministère du Travail pour avoir créé un Comité consultatif et avoir manifesté un intérêt plus marqué pour les besoins des personnes handicapées.

L'augmentation du budget et l'embauche d'un coordonnateur pour le programme d'égalité d'accès à l'emploi à la Direction des services de dotation au Conseil de gestion devraient permettre d'offrir plus de perspectives d'emploi aux personnes handicapées qui désirent être employées par la province.

Le réaménagement des responsabilités ministérielles a créé une certaine confusion au sujet de la responsabilité relative aux ressources du programme de réadaptation professionnelle pour les personnes handicapées qui pourraient aider à former et à placer les personnes handicapées qui ont besoin d'aide.

Recommandations précises du Plan d'action pour 1987-1988 :

1. Le **PRPI** doit être reformulé de façon à contenir une définition précise du **statut du programme** et de la **responsabilité pour sa gestion** précise. Nous pensons qu'il faudrait un programme **de formation du personnel** et une **meilleure promotion** de cette ressource à frais partagés. Le budget relatif aux **soutiens directs** au client **doit être augmenté** et il faut également établir des **objectifs** et effectuer **l'évaluation** des cas réglés.

2. **L'étude de la Commission des accidents du Travail** devrait inclure une **réforme** de la **procédure d'appel** actuelle et prévoir **l'admissibilité** des **preuves médicales** appropriées provenant de spécialistes qui ne font pas partie de la CAT. Le Conseil aimerait être consulté plus adéquatement sur d'autres domaines touchant la réforme avant que ces mesures soient mises en oeuvre.

3. Il faudrait continuer d'accorder plus d'attention au **programme EAE** afin de démontrer l'engagement pris par le gouvernement provincial qui s'emploie à donner l'exemple en tant que plus gros employeur dans la province. Nous aimerions que certaines mesures soient prises pour élaborer un **programme de stagiaires en gestion** à l'intention de candidats handicapés choisis. Il faudrait établir certains objectifs relatifs aux étudiants handicapés dans le cadre du **programme d'emploi d'été pour les étudiants** au sein du gouvernement.

SERVICES RESIDENTIELS

Commentaires généraux :

La province a pris des mesures pour offrir un plus grand nombre d'options résidentielles et des services de soutien connexes. Nous apprécions les améliorations apportées au programme "PAREL" et au programme d'aide au loyer pour les personnes handicapées. Certains nouveaux projets d'habitation ont été créés à l'intention des personnes âgées et le nombre de foyers de soins a augmenté quelque peu.

Toutefois, le transfert de la directive sur le logement social à la province par le gouvernement fédéral au cours de l'année écoulée s'est produit sans la mise en place d'une directive provinciale claire et précise. Le Conseil s'inquiète et pense que nous devons offrir différentes options en matière de logement aux personnes âgées qui ont déjà d'autres besoins et qui désirent vivre de façon aussi autonome que possible.

Cette situation exigera une consultation et des démarches auprès du consommateur et des groupes de promoteurs des droits ainsi qu'auprès de certains autres ministères du gouvernement et organismes communautaires qui participent à la prestation des services de soutien.

Recommandations précises du Plan d'action pour 1987-1988 :

1. La Société d'habitation du Nouveau-Brunswick devrait élaborer un plan **visant à accroître le nombre de logements accessibles et convenables** pour les personnes handicapées. Ces efforts ne devraient pas être axés sur les projets de foyers de soins et pour personnes âgées, mais plutôt sur des maisons individuelles, des logements coopératifs, des logements à prix modique, l'aide aux loyers pour des particuliers, qui pourraient comprendre la pension, l'application de dispositifs d'accès dans certains appartements situés dans des immeubles à appartements multiples ordinaires, etc.

2. Tous les **programmes de la Societé d'habitation du Nouveau-Brunswick** devraient comporter des **critères précis** concernant l'accessibilité, les normes, les priorités en matière de la répartition des sommes budgétaires, la distribution équitable sur une base régionale ou individuelle, la promotion des services disponibles et un mécanisme d'appel efficace.

3. Nous demandons que soit élaboré une **directive innovatrice et précise pour les options en matière de logement dans la communauté à l'intention des personnes handicapées** qui se situent entre les programmes pour les personnes âgées et les programmes pour enfants. Puisque bon nombre de ces adultes peuvent avoir besoin d'autres services de soutien, nous recommandons qu'il se fasse une consultation étroite avec le ministère de la Santé et des Services communautaires pour l'élaboration d'une telle directive. Encore une fois, nous aimerions éviter que bon nombre de ces adultes restent dans les unités de soins prolongés des hôpitaux ou d'autres milieux inadéquats en raison du manque de possibilités en matière de logement dans la communauté. Les foyers de soins ne sont plus accessibles aux jeunes adultes handicapés, mais il n'existe pas suffisamment d'options convenables pour ce groupe ou pour d'autres groupes nécessitant moins de services de soutien.

SERVICES CULTURELS ET SERVICES DES LOISIRS

Commentaires généraux :

Comme on l'a mentionné précédemment, le Conseil estime que les loisirs et les sports sont les meilleurs moyens d'assurer une intégration efficace des personnes handicapées aux programmes et aux services communautaires actuels. Nous voulons **promouvoir l'intégration des personnes handicapées aux programmes de loisirs normaux et augmenter le nombre de citoyens handicapés qui participent régulièrement aux services de loisirs physiques et sportifs.**

Le ministère du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine a manifesté un certain intérêt et un certain leadership au cours de l'année dernière. Les organismes sportifs actuels tels que les Jeux olympiques spéciaux ont été appuyés dans leurs efforts visant à développer leurs athlètes et à accueillir les Jeux nationaux au Nouveau-Brunswick. Des conseils consultatifs locaux continuent d'être créés dans un certain nombre de régions pour accroître la sensibilisation et pour permettre d'assurer une formation et de faire des pressions en vue d'un nombre accru de programmes intégrés. Nous voudrions voir cet élan se poursuivre.

Recommandations précises du Plan d'action pour 1987-1988 :

1. Il y a un besoin de **formation et d'éducation de base à l'intention des dispensateurs des services récréatifs.** Nous aimerions que le programme d'études de tous les étudiants en loisirs en en éducation physique à l'Université comprenne un cours obligatoire de base relié aux besoins des personnes handicapeés. Nous aimerions qu'un **cours spécialisé en éducation physique adaptée** soit implanté à l'UNB et à l'Université de Moncton pour former les personnes ressources dont cette province a besoin. Il devrait exister un genre de **formation en cours d'emploi** à l'intention des **enseignants d'éducation physique actuels** et des **dispensateurs de services récréatifs municipaux.**

2. Il est urgent d'avoir un programme précis visant à assurer une **aide financière aux municipalités et aux groupes sans but lucratif afin que ceux-ci puissent rendre plus accessibles les installations et les services** actuellement disponibles dans la communauté. (Cette aide était auparavant disponible par l'entremise du programme d'amélioration des installations majeures ou mineures.)

3. Il faut assurer un soutien afin d'encourager la **participation à la base** d'un plus grand nombre de personnes handicapées aux loisirs et aux activités sportives. Il faudrait offrir une aide spéciale en matière de **programmes de développement des habiletés** et un financement pour aider à assurer des **activités davantage axées sur la compétition** à l'intention des personnes handicapées, dans le cas des compétitions internationales, nationales et régionales pour les athlètes handicapés.

4. Le ministère de Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine devrait avoir la possibilité d'améliorer son **programme de leadership** et ses **activités de sensibilisation à la participation.** Il faut continuer de soutenir **les comités consultatifs locaux** sur les loisirs et continuer d'encourager les municipalités.

LE CONSEIL DU PREMIER MINISTRE SUR LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPEES

ETATS FINANCIERS

31 MARS 1987

OFFICE OF THE AUDITOR GENERAL
P.O. BOX 758, FREDERICTON, N.B.
E3B 5B4

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
C.P. 758, FREDERICTON, N.-B.
E3B 5B4

NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK

RAPPORT DU VERIFICATEUR

Au président et aux membres du
Conseil du Premier ministre sur
la condition des personnes handicapées

J'ai vérifié le bilan du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées au 31 mars 1987, ainsi que l'état des recettes et dépenses et l'état de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du conseil au 31 mars 1987 ainsi que les résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date, selon les conventions comptables exposées à la note 1 aux états financiers, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général,

J. S. Astle, f.c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 15 mai, 1987

LE CONSEIL DU PREMIER MINISTRE SUR
LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPEES
BILAN
AU 31 MARS 1987

ACTIF

	1987	1986
Actif à court terme		
Encaisse	6 961 $	456 $
Débiteurs	104	-
Frais payés d'avance	1 668	1 229
	8 733 $	1 685 $

PASSIF ET EXCEDENT

Passif à court terme		
Créditeurs	4 846 $	2 252 $
Salaires courus à payer	700	323
	5 546	2 575
Excédent (déficit)		
Non affecté	(46)	(890)
Affecté (note 2)	3 233	-
	3 187	(890)
	8 733 $	1 685 $

Approuvé par le conseil

. . . . . , président

. . . . . , membre

LE CONSEIL DU PREMIER MINISTRE SUR LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPEES
ETAT DES RECETTES ET DEPENSES
POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1987

	1987	1986
Recettes		
Subventions		
Province du Nouveau-Brunswick	189 700 $	179 000 $
Intérêt	528	339
Divers	981	842
Frais d'enregistrement de l'atelier	1 725	-
	192 934	180 181
Dépenses		
Traitements et avantages sociaux	92 961	90 591
Honoraires	9 900	10 688
Frais d'hôtel	3 082	4 567
Frais de déplacement	8 828	9 428
Repas	2 341	2 858
Loyer	15 506	12 165
Téléphone	10 122	10 797
Fournitures de bureau	5 290	5 037
Assurances	569	535
Location de matériel de bureau	5 131	6 968
Bibliothèque et abonnements	1 282	966
Affranchissement	6 236	5 341
Traduction	4 079	4 649
Imprimerie	11 723	4 894
Ameublement et matériel de bureau	4 011	2 188
Entretien	2 351	2 470
Frais bancaires	219	290
Divers	3 300	1 273
Frais nets de conférence (note 2)	-	8 582
Frais de l'atelier	1 926	-
	188 857	184 287
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses pendant l'exercice	4 077 $	(4 106)$
Distribué à l'excédent		
Non affecté	844 $	601 $
Affecté	3 233	(4 707)
	4 077 $	(4 106)$

LE CONSEIL DU PREMIER MINISTRE SUR
LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPEES
ETAT DE L'EXCEDENT
POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1987

	1987	1986
Excédent non affecté:		
Solde, début de l'exercice	(890)$	(1 491)$
Distribution de l'excédent (déficit) des recettes sur les dépenses pendant l'exercice	844	601
Solde, fin de l'exercice	(46)	(890)
Excédent affecté:		
Solde, début de l'exercice	-	4 707
Distribution de l'excédent (déficit) des recettes sur les dépenses pendant l'exercice (note 2)	3 233	(4 707)
Solde, fin de l'exercice	3 233	-
Excédent (déficit) total, fin de l'exercice	3 187 $	(890)$

LE CONSEIL DU PREMIER MINISTRE SUR
LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPEES
NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS
LE 31 MARS 1987

1. Sommaire des conventions comptables importantes

Le conseil a été établi en vertu de la Loi créant le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées, entrée en vigueur le 1er septembre 1982. Le conseil est entré en activité en octobre 1982.

Voici un sommaire des conventions comptables importantes utilisées dans la préparation de ces états financiers:

a) Comptabilité d'exercice

Les états financiers sont présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Donc, les recettes et dépenses sont affectées à l'année où elles ont été gagnées ou engagées, quelle que soit la date du transfert des fonds relatifs à ces opérations.

b) Immobilisations

Le conseil a pour principe d'imputer tous les achats d'immobilisations au compte des dépenses dans l'année où la dépense est engagée.

2. Excédent affecté

Des subventions ont été accordées au conseil dans le but explicite d'encourager les personnes handicapées de toute la province à participer aux activités mises sur pied par le conseil. Pour refléter l'utilisation limitée des fonds en question, nous avons créé un compte d'excédent affecté. Ce compte, en plus, se compose de toutes les recettes, autre que la subvention gouvernementale, désignées comme excédent affecté.

En novembre 1985, le conseil a organisé une conférence intitulée "Décennie des personnes handicapées". Le conseil a utilisé l'excédent affecté, précédemment mentionné, afin de défrayer une partie des dépenses de cette conférence. Les recettes et dépenses de la conférence sont les suivantes:

Recettes	9 169 $
Moins: dépenses	17 751
Dépenses nettes de la conférence avant l'utilisation de l'excédent affecté	8 582 $